

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2025 - 25 mai 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

## Élections législatives

**des candidats  
Lutte Ouvrière pour  
un programme  
de défense  
des travailleurs**

**Les 26, 27 et 28 mai  
à Presles (Val-d'Oise)**



**VIVE LA FÊTE !**



## Sommaire

### La Fête de Lutte Ouvrière

p. 6 ■ Comment s'y rendre

### Pages centrales

■ Le programme de la Fête

### Politique

p. 4 ■ L'itinéraire de Kouchner  
■ Juppé l'écologiste

### Élections législatives

p. 5 ■ La campagne de Lutte Ouvrière  
p. 12 ■ Un système électoral biaisé  
■ Le PS et le calendrier électoral

### Tribune

p. 6 ■ Ouverture ou pas, c'est la politique du patronat

### Leur société

p. 7 ■ Maintien du lundi de Pentecôte travaillé  
■ Le vouvoiement selon Darcos  
■ Collège Alain-Fournier (Paris 11ème)  
■ Lycée Geoffroy-Saint-Hilaire - Étampes (Essonne)  
■ Préfecture de police de Paris

### Dans les entreprises

p. 8 ■ AP-HP  
■ ADDSEA (Doubs)  
■ Renault Trucks - Arvin Meritor (Vénissieux-Saint-Priest)  
■ Cider Santé  
p. 9 ■ Triage SNCF de Sibelin (Rhône)  
■ TSI-Advantys (Masséna-Austerlitz)  
■ Fonderie de Mayenne  
■ Groupe Peugeot-Citroën  
p. 10 ■ Servair-Roissy  
■ Les « parachutes dorés » des PDG

### Dans le monde

p. 11 ■ Liban : une situation explosive  
■ Gaza : l'impasse de la politique israélienne  
■ Maroc : militants emprisonnés

## • Assurance-maladie

# Une ponction de plus en plus franche

On reparle à nouveau de la « franchise » dans le remboursement des dépenses pour les soins médicaux. C'est une mesure du programme de Sarkozy. Sous prétexte de résorber le déficit de la Sécurité sociale, il a proposé l'établissement d'un seuil annuel des dépenses en dessous duquel l'assurance-maladie ne rembourserait rien.

Sarkozy avait évoqué tour à tour une somme de plusieurs dizaines d'euros, puis de cinq ou dix euros. Quoi qu'il en soit, maintenant, il s'agit de passer à l'application, au nom de la « responsabilisation » des patients !

C'est l'éternel prétexte, invoquée par Xavier Bertrand, ex-ministre de la Santé, qui en 2004 a décidé qu'un euro par consultation serait non remboursable et que, pour les actes médicaux d'un montant supé-



rieur à 91 euros, 18 euros seraient à la charge du malade. Tout cela, encore une fois, pour notre bien !

En fait, tout comme le déremboursement d'une liste de plus en plus longue de médicaments, chaque nouvelle mesure est une ponction financière supplémentaire, source, pour certains, d'une difficulté

de plus en plus grande à accéder aux soins.

Martin Hirsch, tout nouveau haut-commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté, ancien président de l'association Emmaüs et considéré comme un homme de gauche, s'est dit en désaccord avec cette mesure. Le gouvernement, qui se veut encore

« d'ouverture », a joué la conciliation. Mais les élections législatives sont à venir ; qui sait, quand elles seront passées, si on parlera encore de ces « Solidarités actives » et si ce poste de chargé de mission existera encore ? En revanche, on continuera à payer de plus en plus cher pour se soigner.

## • Spéculations boursières

# Jusqu'à l'indigestion !

Les ministres des Finances des huit pays les plus riches du monde, réunis en Allemagne, viennent de décider de ne rien faire qui puisse gêner les opérations financières des fonds spéculatifs.

Il y a dans le monde 9 000 fonds d'investissements spéculant sur toutes les places boursières. Ils disposent pour cela de 1 600 milliards de dollars, qu'ils peuvent multiplier en empruntant auprès des grandes banques. Ils ne produisent rien, peuvent contribuer à ruiner une région ou un pays, et leurs spéculations risquent même d'aboutir à une crise financière généralisée qui pourrait déboucher elle-même sur une crise

économique mondiale catastrophique.

L'existence et l'activité de ces fonds spéculatifs ne sont pas un dévoiement ou une maladie du système capitaliste, c'est le visage même de ce système aujourd'hui. Les fonds qui se nourrissent de ces spéculations sont les capitaux des grandes dynasties bourgeoises, les placements des sociétés multinationales et des banquiers ayant pignon sur rue.

C'est bien pourquoi les États ne feront rien pour les empêcher de nuire, quand bien même cela serait possible autrement que par l'expropriation.

P.G.

## • Billets écolo

# Y a t-il un pilote dans l'avion ?

Le transport aérien est très polluant, en particulier pour ses importants rejets de CO2, un des gaz qui seraient responsables du réchauffement climatique. Alors, pour sensibiliser leurs clients à ce problème, des compagnies aériennes comme Delta Airlines ou SAS leur proposent de payer pour « compenser » les émissions de CO2 de l'avion qui les a transportés. Les voyageurs, présentés comme des pollueurs, sont invités pour se « racheter » à payer à l'association « CO2 solidaire » 16 euros pour un Paris-Rome et 71 euros pour

un Paris-Chicago. Cela fait un peu cher mais c'est... déductible des impôts ! Quant au site internet SNCF.com, il vous propose aussi de payer, mais au bénéfice de l'association « Action Carbone » dirigée par le photographe Yann Arthus-Bertrand, grand défenseur de la planète.

Faire payer les usagers sans toucher aux intérêts des compagnies aériennes et des industriels, les vrais responsables de la pollution, voilà une drôle d'application du principe « pollueur-payeur ».

C.D.

## LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyte)  
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20  
Télécopie : 01 48 10 86 26

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière  
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

# L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 21 mai

## Pour un programme de défense des travailleurs



Le 21 mai, la campagne pour les élections législatives a commencé. Pour les travailleurs, rien de bon ne peut sortir du résultat de ces élections. Sarkozy cherchera à confirmer la victoire de la droite à la présidentielle et à obtenir par la même occasion une majorité parlementaire entièrement dévouée à sa politique. Et cette politique, il l'a annoncée en long et en large pendant sa campagne électo-

rale, et ses ministres sont en train de la mettre en application.

C'est une politique entièrement en faveur du grand patronat, ce qui n'est vraiment pas une nouveauté par rapport aux gouvernements passés, assortie d'un certain nombre de gâteries en direction des plus riches, notamment en matière fiscale. Il est caractéristique que les mesures qui seront mises en place en priorité sont le plafonnement de l'impôt à 50 % du revenu et un allègement important de l'impôt sur les successions. Les plus riches, que cela favorise, ne pouvaient attendre !

Pour les travailleurs, il n'y aura évidemment rien, si ce n'est des coups de plus contre les retraites, contre le droit de grève. Rien contre le chômage, rien contre la baisse du pouvoir d'achat, à part le slogan « *travailler plus pour gagner plus* ». Ceux qui n'ont pas d'emploi, comme ceux qui sont en train d'en perdre un, apprécieront !

La gauche gouvernementale, le PS comme le PC, essaie de mobiliser sur le thème de la nécessité de limiter la toute-puissance de Sarkozy. Le Parlement dans son ensemble n'a déjà pas beaucoup de pouvoir face au président de la République, mais alors l'opposition socialiste, minoritaire, n'en aura aucun.

Si les cinq ans à venir ne dépendaient que du résultat des seules élections présidentielle et législatives, le patronat pourrait aggraver en paix l'exploitation pendant que ses laquais au gouvernement nous abreuveraient de prêches sur les vertus du travail.

Mais l'avenir ne dépend pas du seul jeu des élections et du fonctionnement institutionnel. Si Sarkozy

n'a rien à craindre du côté des partis de la gauche, depuis longtemps domestiqués par le grand patronat, il n'est pas dit qu'il l'emportera au paradis de la droite réactionnaire.

Car, les élections passées, les problèmes essentiels du monde du travail demeurent et s'aggraveront inévitablement. Et quand la coupe sera pleine, même un pouvoir qui se veut fort ne pourra rien contre l'explosion sociale que l'attaque de trop aura déclenchée. Bien des gouvernements forts, et surtout antiouvriers, en ont fait l'expérience. À commencer par de Gaulle, pourtant autre chose que Sarkozy, qui dut reculer devant la grève de masse de 1968.

Notre avenir est, en fait, entre nos mains. Pas par la grâce d'un bout de papier à glisser dans l'urne. Ce sont les travailleurs qui font marcher toute l'économie, les entreprises, les banques, leurs pompes à profit. Et ce sont eux, aussi, qui en bloquant ces pompes à profit ont le pouvoir de toucher les patrons là où ils sont sensibles, à leurs portefeuilles.

Dans ces élections, Lutte Ouvrière présente des candidats dans la quasi-totalité du pays. Ces candidats affirmeront que les travailleurs ont la force sociale pour arrêter le cours actuel des choses et pour imposer des changements favorables aux classes populaires. Ils le feront au nom d'un programme de défense du monde du travail, d'un ensemble de mesures qui, imposées par les luttes, pourraient réellement changer le rapport de forces entre le patronat et les travailleurs.

Les votes pour les grands partis ne changeront rien à rien, si ce n'est renforcer les illusions et les faux espoirs électoraux. Les votes pour les candidats de Lutte Ouvrière exprimeront au moins qu'une partie, fut-elle petite, de l'électorat ouvrier ne fait pas confiance aux bulletins de vote pour changer son sort, et qu'elle se prononce pour les seuls objectifs qui pourraient unifier et orienter les luttes de demain vers l'efficacité.

**Arlette LAGUILLER**

### • Législatives

## La « dure campagne » du Parti Socialiste

À l'approche des prochaines législatives, l'image que donne le Parti Socialiste n'a rien d'enthousiasmant ni de mobilisateur. Après la bataille de chiffonniers entre ses chefs, voilà que les dirigeants du PS ne trouvent rien d'autre à faire que se plaindre, pour les uns, ou se réjouir, pour les autres, des initiatives de Sarkozy.

Après la présentation du gouvernement voulu par Sarkozy, Hollande s'est plaint, d'abord du ralliement de ses anciens amis Kouchner et Jouyet, puis de ceux qu'il rêvait d'avoir comme alliés, si le miracle de l'élection de la candidate du PS avait eu lieu, l'UDF Morin ou encore Hirsch, de la fondation Emmaüs. Car pour Hollande ces nominations « *jet-*

terrain à Sarkozy.

Et s'il fallait avoir la confirmation que, sur le fond, les programmes de Royal et Sarkozy étaient totalement interchangeables, il suffit de s'en rapporter à Ségolène Royal elle-même. Cette dernière a tenu à se réjouir des premières mesures du gouvernement de Sarkozy, des mesures qui, a-t-elle dit, figuraient dans son pacte présidentiel. Elle a ainsi déclaré : « *C'est un hommage en quelque sorte qui est rendu à bien des volets de mon pacte présidentiel.* » Ainsi certaines décisions de Sarkozy seraient empruntées pro-

gramme de la candidate PS.

Cet aveu n'a rien d'une révélation, il suffisait pour cela de bien lire ce qui tenait lieu de programme présidentiel au PS et qui était en fait un engagement à servir loyalement les besoins des grands groupes capitalistes et des classes riches.

Le PS, malgré ses rodonnades sur « une campagne de conquête », est absolument décidé à ne pas changer de programme pour les prochaines législatives. Ce sera le même qu'à la présidentielle. Ses dirigeants préfèrent prendre le risque d'un cuisant échec élec-

toral et de perdre bien des députés que de défendre autre chose qu'un programme de loyaux gérants du capitalisme.

Alors comment les classes laborieuses qui souffrent aujourd'hui de la situation qui leur est faite pourraient-elles se sentir vraiment partie prenante de ce « dur combat », selon les mots déplacés de Hollande, pour savoir qui de l'un ou de l'autre mettra le mieux en œuvre un programme commun qui ne répond pas à leurs besoins urgents ?

**Paul SOREL**

• Kouchner aux Affaires étrangères

# Du sac de riz aux sacs de sable... et d'or

Interrogé sur son accession au poste de ministre des Affaires étrangères de Sarkozy, Kouchner a répondu : « *J'ai agi pour la défense des idéaux de solidarité et de progrès. Ministre, je porterai haut ces valeurs de la diplomatie française.* »

Les « idéaux de solidarité et de progrès » auxquels il fait référence sont sans doute une allusion à son activité passée de médecin humanitaire. Mais la notoriété qu'il y a acquise lui a servi à accéder à d'autres responsabilités. Les caméras de télé l'ont filmé complaisamment débarquant en Somalie avec un sac de riz sur l'épaule. Il est certainement plus honorable d'apporter des vivres à ceux qui ont faim que de leur envoyer des bombes. Mais en fait les responsabilités de Kouchner l'ont plus amené à s'occuper des sacs de sable des barrages de soldats que des sacs de vivre pour la population.

Kouchner fut entre autres président de la mission des Nations unies au Kosovo, entre

1999 et 2000. La situation catastrophique de cette région était la conséquence directe de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie sous les coups des différentes factions, soutenues par les différents pays impérialistes. Après avoir encouragé le dépeçage du pays, les puissances impérialistes fixèrent les nouvelles frontières en bombardant la Serbie, puis occupèrent le Kosovo et le mirent sous l'autorité de Kouchner. Près de dix ans après, rien n'est réglé dans cette région du monde, mais il y a gagné ses galons de diplomate.

Kouchner se propose sans doute maintenant de faire au Darfour, pays africain en proie à la guerre civile et surtout aux rivalités des compagnies pétrolières, ce qu'il a fait au Kosovo :

intervenir sous prétexte humanitaire, mais au mieux des intérêts des puissances occidentales, tandis que la population continuera à crever de misère. Nul doute qu'il le fera aussi bien que son prédécesseur Douste-Blazy ou que n'importe quel autre diplomate, estampillé humanitaire ou pas.

Mais le ministère des Affaires étrangères ne s'occupe pas seulement des questions « humanitaires », mais aussi des questions « économiques ». C'est même cela qui l'occupe principalement, sauf quand, la diplomatie ne suffisant plus, l'armée française intervient directement. Dans certains pays d'Afrique qui sont entièrement sous la coupe de Total, Bouygues, Bolloré, etc. (le Gabon, le Sénégal, la Côte-d'Ivoire), l'ambassadeur de France a en fait plus de pouvoir réel que les politiciens locaux.

Que seraient Airbus, Dassault, Alstom etc. s'ils n'avaient

pas les ambassadeurs pour leur servir de voyageurs de commerce, à moins que ce ne soit le ministre lui-même qui propose les contrats. Car il n'est pas de traité international qui ne se double de transactions commerciales. La « défense des intérêts de la France », à laquelle Kouchner dit vouloir se consacrer, c'est bien entendu la défense des intérêts des capitalistes français.

Dans ce rôle de défenseur du sac d'or Kouchner a aussi quelques références : la société Total ayant été accusée d'employer des travailleurs forcés en Bir-



manie, elle embaucha Kouchner pour aller enquêter sur place en 2003. Son rapport, payé 25 000 euros, dédouanait complètement Total.

Aussi quand Kouchner dit qu'il a accepté d'être ministre sans se renier, on peut le croire.

Paul GALOIS

## Le « French Doctor » n'a pas changé de ligne il a changé de mangeoire

Après l'entrée de Bernard Kouchner comme ministre des Affaires étrangères du gouvernement Fillon, le Parti Socialiste a accusé Sarkozy de « débauchage » et Kouchner d'avoir « obtenu le prix de sa trahison ».

Que ce soit une manœuvre politicienne comme il s'en pratique entre grands partis de droite ou de gauche, cela ne fait pas de doute ; pas plus qu'il ne fait de doute que le « débauché » Kouchner s'est complaisamment prêté à la manœuvre.

Depuis des mois, Kouchner s'était déclaré prêt à gouverner avec des hommes de droite au sein d'un gouvernement « d'union nationale ». Il avait, il est vrai, critiqué Sarkozy, mais c'était pour appeler de ses vœux un accord avec un autre homme de droite, Bayrou. Le Parti Socialiste n'avait alors rien trouvé à y redire et Kouchner avait même été récompensé de son soi-disant esprit d'ouverture et d'indépendance par un poste dans l'état-major électoral de Ségolène Royal.

Le PS escomptait alors gagner des électeurs en mettant Kouchner en vedette.

La carrière de ministre de Kouchner au sein d'un gouvernement UMP durera-t-elle longtemps ? L'avenir le dira. Mais que ses admirateurs ne s'inquiètent pas trop. Cet

homme-là a su montrer qu'il savait rebondir. Et il est loin d'être le seul de son espèce !

Jean SANDAY

## Parmi les autres états de service du docteur Kouchner

Au printemps 2003, Kouchner avait applaudi à la réforme Fillon attaquant les retraites, alors qu'elle était désapprouvée verbalement par le Parti Socialiste et combattue par les salariés.

Quand vint la canicule qui fit 15 000 morts, Kouchner, qui avait été ministre de la Santé du gouvernement Jospin, se porta au secours de son successeur en s'indignant de « cette société où on se tourne vers le gouvernement quand il fait chaud, ou quand il fait froid ». Comme si le manque de personnel dans les hôpitaux et les maisons de retraite n'était pour rien dans cette hécatombe !

Pourtant, il aura fallu que Kouchner accepte une offre de service de Sarkozy et contrarie les intérêts électoraux du Parti Socialiste dans les prochaines élections législatives, pour que Hollande, secrétaire du PS, le considère comme hors de son parti.

J.S.

## • Écologie

# Sarkozy, Juppé, Hulot comme larrons en foire

Sarkozy a réuni lundi 21 mai les représentants des organisations écologistes pour préparer un « Grenelle de l'environnement » qui devrait proposer, à la rentrée, un plan sur cinq ans portant sur trois priorités : le réchauffement climatique, la biodiversité et la pollution. On trouvait autour de la table le nouveau ministre de l'Écologie Alain Juppé, récemment revenu du Canada où il aurait été touché par la révélation écologique, côtoyant, entre autres, Nicolas Hulot, dont Sarkozy avait signé le « pacte écologique » pendant la campagne électorale.

Le courant est manifestement passé, Hulot ne tarissant pas d'éloges sur la « grande écoute réciproque ». Bougrain-Dubourg, le président de la Ligue de protection des oiseaux, lui aussi présent, parlait d'une rencontre « historique » et d'une « main tendue » qu'il serait « tout à fait stupide de ne pas saisir ». Comme quoi, en matière de discours et de phrases ronflantes, les écologistes n'ont plus grand-chose à apprendre des politiciens.

Pendant la campagne présidentielle, Hulot avait affirmé que l'heure n'était plus aux

grand-messes pour dénoncer les dangers courus par notre planète, mais aux actions concrètes et aux engagements fermes. C'était en principe le sens de son pacte écologique qu'il demandait à tous les candidats à la présidentielle de signer. Mais ce pacte ne comptait que sur la bonne volonté des hommes politiques et des industriels, que Nicolas Hulot disait ne pas vouloir « contraindre » mais « convaincre ».

Ce sont pourtant ceux-ci qui sont responsables des atteintes à la nature et à l'environnement, soit directement, soit par le choix de société qu'ils imposent. Mais ils sont aussi les derniers à vouloir l'admettre. Il suffit de voir l'attitude d'un groupe comme Total après l'explosion de l'usine AZF ou le naufrage de l'*Erika* et les moyens humains



et financiers qu'il déploie pour se dédouaner.

Finalement les seuls que Hulot se proposait vraiment de « contraindre » dans son « pacte écologique », c'est la population laborieuse qui devrait s'acquitter d'une nouvelle « taxe carbone » sur les produits pétroliers. Sur ce plan-là le programme écologique de Juppé lui donnera peut-être satisfaction.

Cédric DUVAL

## Aidez-nous à faire campagne !

Vous pouvez nous aider à coller les affiches de la campagne pour les élections législatives.

Pour vous procurer ces affiches, il vous suffit de contacter nos militants, de prendre contact avec nous dans l'un des stands Lutte Ouvrière à la fête

de Presles ou de nous écrire pour que nous vous les fassions parvenir.

Attention cependant à bien respecter les interdictions de collage, faute de quoi nous risquons des amendes à payer... ce qui ne ferait certes pas notre affaire.



## www.lo-legislatives.org

Bienvenue sur le site de campagne des candidats de Lutte Ouvrière aux élections législatives de 2007 !

À cette adresse, vous pouvez trouver toutes les informations que vous cherchez : la liste de nos candidats bien sûr, et les moyens de les contacter, ainsi que la liste des réunions publiques qu'ils tiendront. Des articles se rapportant à la campagne, la cri-

tique de la politique annoncée par Sarkozy, la liste des émissions de radio et de télévision auxquelles les porte-parole, nationale et régionales, de Lutte Ouvrière sont invitées.

Des moyens de prendre contact avec Lutte Ouvrière sont ainsi à la disposition de tous ceux qui utilisent Internet. Ne manquez pas de visiter notre site !

## • La parité au gouvernement

### Effet d'affichage ?

Avec sept femmes sur seize ministres titulaires, le premier gouvernement de la présidence de Nicolas Sarkozy veut afficher qu'il respecte (presque) la parité entre hommes et femmes.

Mais le signe n'équivaut pas à la chose. Il n'est pas vrai qu'avec Sarkozy hommes et femmes aient le même poids politique ni la même représentation.

Ce gouvernement est avant

tout destiné à mener la campagne des législatives et a de fortes chances d'être remanié au lendemain du scrutin. Y aura-t-il toujours autant de femmes dans ce second gouvernement ?

On avait fait grand bruit, en mai 1995, de la présence de douze femmes sur un gouvernement de quarante-trois membres. Un record, avait-on dit. Ces douze « juppettes »,

## La campagne à la radio et à la télévision

Pour les jours à venir, nous pouvons annoncer quelques émissions :

**jeudi 24 mai,**  
sur Canal plus, à 7 h 45, Arlette Laguiller est l'invitée de la Matinale.

**vendredi 25 mai,**  
sur France Info, à 18 h 15, Arlette Laguiller est l'invitée de Bernard Thomasson puis, sur BFM-TV, à 20 h 30, l'invitée d'Olivier Maze-rolle.

**samedi 26 mai,**  
sur FR3, à 19 h 30, Arlette Laguiller, invitée du 19/20 en duplex à partir de la Fête de presles.

**lundi 28 mai,**  
sur LCI, à 8 h 13, Arlette Laguiller est l'invitée de Christophe Barbier.

comme les journalistes les appellèrent alors, occupaient la plupart des rôles de second plan, les trois quarts étant secrétaires d'État. Il n'en resta plus que quatre lorsqu'en novembre 1995 Juppé remania son ministère, voulant « muscler » son équipe pour passer à l'offensive contre la Sécurité sociale et les retraites, projet qu'il dut remiser devant la grève des cheminots et d'une partie des salariés du public.

Nicolas Sarkozy, avec ce gouvernement, multiplie les effets d'affichage. Mais la réalité de la manière dont l'UMP considère la parité nous est montrée en même temps par le choix de ses candidats aux élections législatives, les femmes n'en représentant que 30 %. Ce qui ne veut même pas dire 30 % d'élues à l'arrivée, puisque les circonscriptions les plus facilement gagnables sont occupées par des sortants hommes.

Vincent GELAS

## Réunions publiques de soutien aux candidats de Lutte Ouvrière

### LENS

avec Eric Pecqueur  
Ouvrier de l'automobile  
**vendredi 1<sup>er</sup> juin**  
**à 18 heures**

Centre Léon-Jouhaux  
(rue Eugène-Bar)

### MOULINS

avec Christophe Darmangeat  
**vendredi 1<sup>er</sup> juin**  
**à 20 h 30**

Salle du Colisée

### BOURGES

avec Sylvie Cerveau,  
Régis Robin et Colette Cordat  
**samedi 2 juin**  
**à 17 h 30**

Moulin de la Voiselle

### METZ

**samedi 2 juin**  
**à 17 heures**

Salon de l'hôtel Kyriad,  
4, rue du Père-Potot (entre la  
place Saint-Thiebaut et la place  
Coislin)

### VALENCIENNES

avec Eric Pecqueur  
Ouvrier de l'automobile  
**samedi 2 juin**  
**à 15 h 30**

Espace coup de pouce

place des Charbonniers  
(quartier Dutemple)

### BESANÇON

avec Nicole Friess  
et Brigitte Vuitton  
**mardi 5 juin**  
**à 19 heures**

Centre 1901,  
rue du Polygone

### LYON

avec Nathalie Arthaud,  
porte-parole régionale  
**lundi 4 juin**  
**à 20 heures**

mairie du 3<sup>e</sup> arrondissement,  
Métro Place-Guichard

### PARIS

avec Arlette Laguiller  
**mardi 5 juin**  
**à 20 h 30**

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5<sup>e</sup>,  
Métro Maubert-Mutualité

### TOULOUSE

avec Sandra Torremocha,  
porte-parole régionale  
**mardi 5 juin**  
**à 20 h 30**

Salle municipale,  
22, allée de Barcelone

### FOURMIES

avec Marie-Claude Rondeaux,  
Martine Dupont et  
Jean-Charles Cournut  
**mercredi 6 juin**  
**à 18 heures**

Maison des associations  
(à côté de la mairie)

### BELFORT

avec Christiane Petitot et  
Jean-Marc Pheulpin  
**mercredi 6 juin**  
**à 20 heures**

Maison du Peuple

### NANCY

**mercredi 6 juin**  
**à 18 heures**

Maison du peuple,  
place des Orphelins

### LIMOGES

**mercredi 6 juin**  
**à 20 h 30**

Salle Blanqui n° 3  
(derrière la mairie)

### TOURS

avec Farida Megdoud,  
porte-parole régionale  
**Jeudi 7 juin**  
**à 20 h 30**

Centre de vie du Sanitas,  
10, place Neuve

### STRASBOURG

**vendredi 8 juin**  
**à 20 heures**

Maison des associations,  
place des Orphelins

### MARSEILLE

avec Isabelle Bonnet,  
porte-parole régionale

### Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 107 (mai-juin 2007)

L'élection présidentielle et après

Sarkozy à la présidence : dans la continuité d'un pouvoir réactionnaire

Commentaires sur le premier tour de la présidentielle

Que signifie politiquement « le camp des travailleurs » ?

Élections législatives des 10 et 17 juin 2007

plus de 560 candidates et candidats de Lutte Ouvrière

Tribune de la minorité :

Sarkozy fait son malin, pour combien de temps ?

Documents

Résultats

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Ouverture ou pas, c'est la politique du patronat

« L'ouverture » et le style feraient toute la nouveauté du gouvernement de François Fillon.

En fait de nouveauté, les principaux ministres ont un CV chargé d'attaques contre les travailleurs. Fillon, le premier d'entre eux, est celui qui a fait passer la durée des cotisations retraite à 41 ans pour les salariés du privé et du public. Juppé, présenté comme le numéro deux du gouvernement, s'est aussi distingué par ses attaques contre les régimes de retraite, même si lui avait dû remballer son projet face aux grèves du service public en 1995.

Pour l'ouverture, on parle surtout de Bernard Kouchner, ancien ministre socialiste qui avait fait campagne pour Ségolène Royal. Mais derrière l'image du bon docteur portant un sac de riz, Kouchner ne s'est jamais caché d'être un partisan de la transformation du PS en un « vrai parti social démocrate », c'est-à-dire favorable à une alliance pour gouverner avec la droite ! Sous couvert « d'ingérence humanitaire », il a été aussi un fervent partisan de la plupart des sales coups de l'impérialisme dans le monde, jusqu'à demander l'envoi de militaires français en Irak aux côtés de l'armée américaine. Sur le terrain social, il était un supporter du CPE, ce contrat précaire que Villepin a dû remballer devant la mobilisation de la jeunesse mais que Sarkozy voudrait généraliser à tous les salariés sous le nom de « contrat unique ».

Les dirigeants socialistes font mine de s'offusquer, parlent de reniement et de trahison. Mais c'est surtout pour masquer ce que trahit l'entrée de Kouchner dans le gouvernement Fillon : le peu de différence entre les programmes politiques de Nicolas Sarkozy et de Ségolène Royal. Kouchner va cautionner avec l'un les mêmes attaques contre les travailleurs qu'il aurait menées avec l'autre.

Pour le style, mis à part le short et le jogging, on a pu voir Sarkozy, sitôt le gouvernement formé, rencontrer les syndicalistes d'Airbus. Mais là aussi, la nouveauté n'est justement qu'une figure de style. Sarkozy s'est bien gardé de remettre en cause les 10 000 suppressions d'emplois prévues par le plan Power 8. Bien au contraire, il a assuré le PDG, Louis Galois, de son soutien

pour appliquer le projet. Quant à la comédie sur les « parachutes dorés », Sarkozy a parlé de les interdire pour mieux justifier les rémunérations colossales des dirigeants d'entreprise et les profits des actionnaires à côté desquels ces scandaleuses primes de départs ne sont qu'une goutte d'eau.

Derrière tous ces écrans de fumée, le vrai programme de Sarkozy-Fillon est bien dans la continuité des gouvernements précédents : appliquer le programme du patronat contre les travailleurs. Poursuivre les attaques contre les services publics, en commençant par l'offensive annoncée contre l'éducation nationale. Aggraver encore les conditions de départs en retraite et restreindre le droit de grève. Et pour qu'on ne se trompe pas sur ce que Sarkozy veut faire des économies annoncées, une des premières mesures du nouveau gouvernement sera un cadeau d'importance pour tous les bourgeois petits et grands, la suppression des droits de succession. Les travailleurs, eux, auront le droit de travailler plus pour boucler leurs fins de mois, avec des salaires toujours plus misérables... pour ceux qui ont un emploi, évidemment !

La capacité qu'aura Sarkozy d'appliquer ce programme ne dépend pas du ralliement de quelques personnalités en manque de portefeuille ministériel. Il dépend de la capacité qu'aura le monde du travail à s'y opposer en ne comptant que sur ses propres forces et en préparant les luttes nécessaires pour le faire échouer.

Les véritables rapports de forces ne se mesurent pas aux résultats électoraux. Les Chirac, Villepin, Sarkozy, comme les Giscard et de Gaulle avant eux, ont toujours dû reculer devant la colère des travailleurs et de la jeunesse. C'est d'ailleurs la seule crainte du patronat et de ses représentants au gouvernement, à chaque fois qu'ils s'apprentent à prendre des mesures anti-ouvrières. Préparons-nous donc à confirmer leurs craintes.

Éditorial des bulletins d'entreprise du lundi 21 mai 2007, édités par la Fraction.

### Convergences Révolutionnaires n° 51 (mai-juin 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

**Articles :** Les élections présidentielles : le « diable » est élu, le combat continue – Gauche et extrême gauche à l'épreuve des urnes – Grèves, luttes et mobilisations : Citroën-Aulnay : les 300 euros mensuels à l'ordre du jour – TSI-Advantys : les travailleurs du nettoyage face à la SNCF briseuse de grève – Arsenal de Cherbourg : les résistances à la privatisation – Sans-papiers : quand toute une commune refuse les expulsions – Belgique : lois antiterroristes contre militants politiques.

**Dossier :** L'INDE : nouveau « miracle » de l'économie capitaliste ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18  
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19  
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

## Vive la Fête



• 26, 27, 28 mai

## Pour venir à la Fête

• À partir de Paris

La Fête de Lutte Ouvrière se déroulera à Presles, petite ville du Val-d'Oise à 30 km au nord de Paris, dans un beau parc boisé de 12 hectares.

Navette de cars gratuits : pour venir à la Fête, le plus commode est de prendre les cars gratuits qui partiront du métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13. Avec les cars, pas de soucis de stationnement, ils vous déposeront à l'entrée de la Fête, et fonctionneront aux mêmes horaires que la Fête. Ces cars circuleront les trois jours à partir de 8 h 30, avec un départ toutes les 20 mn environ, et le retour est assuré.

• À partir des régions : départs collectifs

Des départs collectifs sont organisés à partir de nombreuses villes de toutes les régions. Vous pouvez vous renseigner dès à présent auprès de nos camarades locaux.

Les rendez-vous de départ ont lieu le samedi 26 mai. Pour certaines villes indiquées, des départs ont lieu également le vendredi 25 mai et le dimanche 27.

**Angers :** 7 h 45 - Parking centre commercial Val-d'Anjou

**Bourges :** 6 h - Parking du Centre nautique

**Châtellerauld :** 7 h - Entrée nord autoroute

**Besançon :** 6 h 30 - Place Battant

**Châteauroux :** 6 h 30 - Parking de l'Escal

**Cholet :** 6 h 45 - Parking accès nord de l'autoroute

**Clermont-Ferrand :** 6 h 30 - Place des Bughes, devant le boulodrome

**Cosne :** 7 h - Parking de l'aire des Vignobles (autoroute A77) Malataverne

**Dijon :** 8 h - Parking ANPE

vendredi 25 mai : 19 h - Parking ANPE

**Dole :** 7 h 15 - Péage de Choisey

**Dunkerque :** 6 h - Parking du stade Tri-but

Trains (payants) : à partir de la gare du Nord, direction Persan-Beaumont par Montsoult- Maffliers jusqu'à la gare de Presles, située à 900 mètres de l'entrée de la Fête.

En voiture : prendre l'autoroute A1 (porte de la Chapelle), puis la sortie n° 3 et la N1 vers Beauvais. À 20 km, prendre à droite la D78 vers Presles où le parcours est fléché. Cependant le stationnement est très difficile dans Presles. Pour vous-mêmes et pour éviter les nuisances dans la ville, nous vous conseillons les transports en commun.

dimanche 27 à la même heure, au même endroit

**La Roche-sur-Yon :** 5 h 45 - parking CHD

**La Rochelle :** 5 h - parking du Méga CGR

**Le Mans :** 8 h - Jet d'eau, place des Jacobins

**Lille :** 7 h - M° Porte-d'Arras

dimanche 27 à la même heure, au même endroit

**Limoges :** 5 h - Haut du Champ-de-Juillet

**Lyon :** 5 h 30 - M° Laennec (angle bd Ambroise-Paré - rue Laennec)

**Montargis :** 7 h 30 - La Poste, place du Pâtis

**Montluçon :** 7 h 30 - Péage de Bize-neuille de l'A71

**Nevers :** 5 h 45 - Maison de l'Agriculture

**Orléans :** 8 h parking du centre commercial Émile-Zola (près de la prison)

**Poitiers :** 6 h 30 - Entrée nord de l'autoroute

**Saint-Brieuc :** 5 h - Place de la Liberté

**Tours :** 7 h 15 - Gare routière

**Vierzon :** 7 h 15 - N20 devant le lycée technique

Pour en savoir plus sur la Fête : la programmation, les accès, les horaires...

[fete.lutte-ouvriere.org](http://fete.lutte-ouvriere.org)

• 2 juin

## Anniversaire de la Commune

Comme chaque année, l'association Les amis de la Commune de Paris 1871 organisent une commémoration de la Commune au Mur des Fédérés, au cimetière du Père-Lachaise à Paris.

Samedi 2 juin à 14 h 30  
entrée du Cimetière du Père-Lachaise  
rue des Rondeaux - Paris 20<sup>e</sup>

**Lutte Ouvrière soutient cette manifestation**

26, 27, 28 mai à Presles (Val-d'Oise)

# Bienvenue à la Fête de Lutte Ouvrière !

Ce plan programme vous donne un premier aperçu des multiples possibilités que vous offre notre Fête. Il y en a pour tous les goûts, toutes les curiosités, tous les centres d'intérêt. Bien au-delà de ce que l'on peut imaginer.

Et puis on y trouve ce que les mots ne suffisent pas à exprimer : cette fraternité, cette camaraderie qui règnent dans toute la Fête, et qui font que les dizaines de milliers de femmes et d'hommes qui s'y retrouvent, de toutes les générations et de toutes les origines, s'y sentent à l'aise, heureux d'être ensemble. Sans même souvent qu'ils se connaissent, ils peuvent s'y parler, échanger leurs idées, faire part de leur expérience.

Mais notre Fête ne se veut pas une parenthèse pour faire oublier tout le reste,

c'est au contraire une occasion de mieux s'informer de la situation que vivent les travailleurs, les peuples, de mieux comprendre pour être en situation de mieux agir. Elle est, depuis trente-six ans qu'elle existe, un important rassemblement politique annuel. Elle l'est plus encore cette année, alors qu'elle se tient entre deux élections, la présidentielle et les élections législatives qui vont avoir lieu dans deux semaines.

Tous ceux qui veulent mieux connaître Lutte Ouvrière, ses activités, ses propositions, son programme, ses analyses, ses interventions pourront le faire en discutant avec nos militants, sans aucun tabou. Ils se feront un plaisir de répondre à toutes les questions, à toutes vos interrogations.

Alors profitez-en. Car, aujourd'hui, cette fête est la vôtre. Et pendant trois jours.

La Fête sera ouverte le samedi 26 mai de 9 heures à 23 heures, puis sans interruption du dimanche 27 mai à 9 heures jusqu'au lundi 28 mai à 20 heures.

Durant ces tranches horaires, le retour en autocar vers le métro est assuré toutes les vingt minutes environ durant la journée, toutes les heures durant la nuit du bal.

Notre camarade

## Arlette Laguiller

prendra la parole chaque jour

### sur le grand podium

samedi à 17 heures

dimanche à 15 heures

lundi à 15 heures

## AU PROGRAMME DU GRAND PODIUM

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
14 heures ACAPULCO GOLD Ska reggae latino	14 heures RIT Chanson française « sans tambour, ni trompette »	13 h 45 ALEXIS HK en solo Chanson française
16 h 15 LA CANAILLE Rap acoustique avec forte dominante sociale	15 heures Allocution d'Arlette LAGUILLER	15 heures Allocution d'Arlette LAGUILLER
17 heures Allocution d'Arlette LAGUILLER	16 heures LES JOYEUX URBAINS Humour, swing et chansons	16 heures RADIO CORTEX R.WAN DE JAVA Une radio pirate idéale mêlant électronique, reggae, hip-hop et chanson parodiques
20 h 45 DEBOUT SUR LE ZINC Chansons rock et festives	20 h 45 CLARIKA « Joker » Chansons mutines, moqueuses et rythmées	

## AU PETIT THÉÂTRE

SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
15 h 30 NECTAR LA NUIT, chanson française	11 h 30 LA VIE SECRÈTE DE CARMEN, l'opéra de Bizet revu et charcuté	12 heures CLAIRE LISE, piano voix
17 h 45 ZEIT ZUM AUSTEHEN (LE TEMPS DE S'INSURGER), chants du mouvement ouvrier allemand	13 h 15 GUZZLE BAND, jazz	13 h 45 LA VIE SECRÈTE DE CARMEN, l'opéra de Bizet revu et charcuté
19 h 30 JEF SICARD TRIO avec F. LAIZEAU et F. LECHALI, open jazz	16 heures PPFC, chansons festives	15 h 45 LES FADA, chansons rock
21 h 45 DESERT ORANGE rock multiculturel aux mélodies fouillées	18 h 30 BELTUNER, musique manouche, musette, swing	17 h 30 LA K-BINE et PIZKO.MC rap conscients
	21 h 30 MIDNIGHT JOKERS, reprises rock années 1970	

## À LA GUINGUETTE

Samedi	Dimanche	Lundi
9 h 30 : Moonlight Swampers (blues rock)	12 h 30 : Léonard Bast (pop anglaise)	11 h : Brecht's songs (voix et accordéon)
12 h 30 : Jean-Claude Gombault (musette)	13 h 30 : Blues and Sisters	12 h 30 : Blues and Sisters
14 h : Blues and Sisters	16 h : BSH (trio rock)	13 h 30 : Démonstration de hip hop
16 h : Tikaille (Didgeridoo)	17 h : Arena Blanca (Flamenco chant et guitare)	16 h : Groover and Guy (Variété française)
18 h : Blues and Sisters	18 h : Pression Zero (rock)	12 h 30 : Blues and Sisters
	19 h : Blues and Sisters	

Et du bal musette avec le groupe de Jean Claude GOMBAULT les samedi et dimanche soir.

## Demandez les programmes

Outre ce programme principal, plusieurs dépliants sont à votre disposition, détaillant les lieux et horaires des multiples animations et spectacles. Ils sont disponibles dans tous les stands Lutte Ouvrière-Renseignements.

Le programme des cinémas

Le programme de la Cité des Sciences

Le programme des animations dans les allées

Les débats de la Fête

Les animations de la Cité Médiévale

## Au Fil de l'Arbre

Tous ceux qui aiment les sensations fortes pourront découvrir un parcours aérien où ils devront se déplacer d'arbre en arbre à plusieurs mètres de hauteur. Échelles, ponts de singe, tyroliennes, filets, rien ne manque pour se faire peur en toute sécurité. Le parcours se fait sous la surveillance de moniteurs compétents.

La sécurité nous oblige à des restrictions : l'âge minimum est de 13 ans ; une autorisation parentale écrite est obligatoire pour tous les mineurs ; pour les moins de 16 ans, la présence d'un adulte (au départ) est indispensable ; la taille minimum requise est de 1,50 m bras levés.

## Le Village médiéval

Dans ce village de toile on trouvera, tout droit venus du Moyen Âge, artisans, combattants, musiciens et cuisiniers. La troupe **Tempus Fugit** jouera deux pièces médiévales : *La Prodigieuse Ystoire du Chevalier de la Cailletterie* et *La Terrible Ystoire du Gibet de Montfaucon*, et présentera des machines de siège en fonctionnement. Le groupe **MODAL** jouera de la musique médiévale. **Olivier BOUZY**, historien, parlera de la « momie » de Jeanne d'Arc : pièges et canulars.

## Dans les allées de la Fête : du spectacle en permanence !

Il y aura de nombreuses animations dans les allées de la Fête. Le **Cirque Ühler**, un cirque foldingue. Les **Tricoteuses d'histoire** qui conteront – à leur façon – les contes que l'on croyait déjà connaître. Les **Tous à toile** créeront avec le public des œuvres d'art vivantes. Plusieurs chœurs : **Ça dénote**, le **Chœur Eglantine** et un chœur italo-espagnol, chanteront des chansons populaires et engagées. Les **Blues non Stop**, les **Moonlight Swampers** et les **Gumbo Combo** déclineront différents types de blues, de rock acoustique et de rockabilly. Les **Country folk music limited** interpréteront les chants traditionnels et folkloriques américains. Le groupe **Bonnet M** nous rappellera les tubes de la disco et de la variété française. Et bien d'autres encore feront des numéros de jonglerie, joueront de la musique d'Europe de l'Est, de la musique africaine, interpréteront des chansons françaises des années 1930, de grands standards du jazz, des chansons russes et italiennes, etc. Le détail de ces animations sera dans le programme *Dans les allées de la Fête*, distribué sur place.

# Tous les stan

## Allée de la Diane

- 1 Accueil des tout-petits
- 2 Les ballons de la Fête  
(PSA La Garenne)
- 3 Accueil  
(Renault Rueil-Lardy)
- 4 Aux moules
- 5 Serpent à lumière
- 6 Mare aux canards
- 7 Les mots fléchés  
(La Poste Paris 17)
- 8 Bowling
- 9 Chorba, thé, gâteaux  
(PSA Aulnay/Saint Ouen)
- 10 Manège enfantin
- 11 La halle aux jeux du cèdre
- 12 Marionnettes
- 13 Mini-golf
- 14 La halle aux jeux de la Diane
- 15 Accueil Nord
- 16 Podium de la Diane
- 17 À vos pinceaux
- 18 Quiches et tartes  
«LO-rraines

## Place du Grand Podium

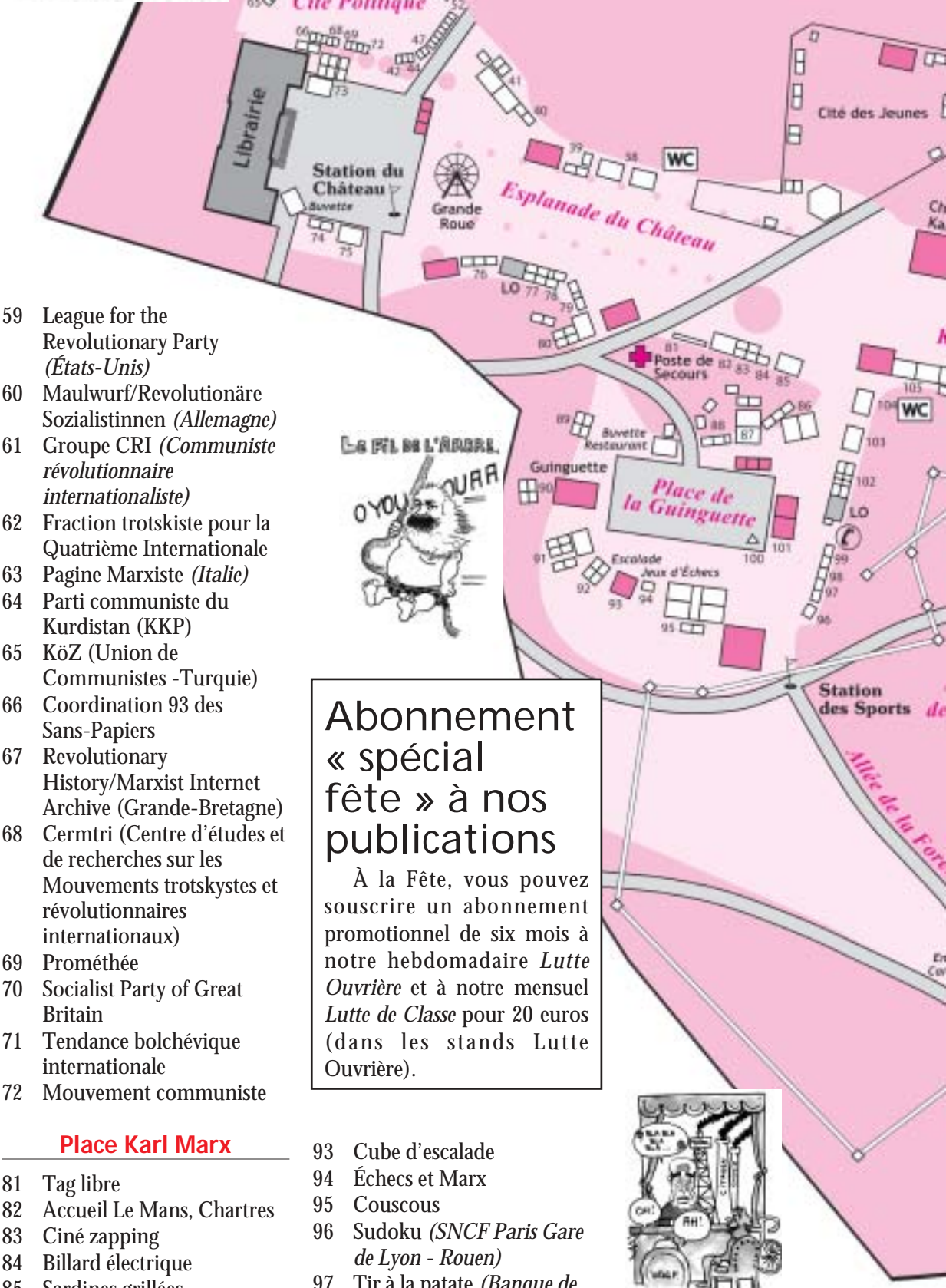
- 19 Disques
- 20 Arbalète
- 21 Accueil Alsace, Lorraine,  
Franche-Comté
- 22 Accueil Bourgogne
- 23 Petit kiosque à musique
- 24 Orienté-vous  
(Alcatel Vélizy)
- 25 Fondue jurassienne
- 26 À l'assiette de fromage
- 27 Aux mollets d'acier
- 28 Jus de fruit, milkshake
- 29 Barbe à papa
- 30 L'escargot
- 31 Crêpes canadiennes  
(Continental Compiègne)
- 32 Flammekueche (General  
Motors Strasbourg)
- 33 Gaufres de Liège et bières  
belges fruitées
- 34 Accueil Centre
- 35 Bonbons
- 36 Hareng de la Baltique et  
saumon fumé
- 37 L'enfer est pavé de bonnes  
citations
- 109 Fraternité à la menthe

## Esplanade du Château

- 38 Maffé
- 39 UATCI (UCI Afrique)
- 40 Sinif Mücadelesi (UCI  
Turquie)
- 41 Café turc - Döner kebab
- 73 Breakfast, coffee, cakes
- 74 Lutte Ouvrière Hôpitaux
- 75 Brin de fantaisie (Hôpital  
Sainte-Anne - Paris)
- 76 Lutte Ouvrière Renault  
Peugeot
- 77 Marmite haïtienne
- 78 La Voix des Travailleurs  
(OTR-UCI Haïti)
- 79 Combat Ouvrier (UCI  
Antilles)
- 80 Menus d'isles

## Cité Politique

- 42 Workers' Liberty  
(Grande-Bretagne)
- 43 Koxuz (Turquie)
- 44 OKDE (Organisation des  
communistes  
internationalistes de Grèce)
- 45 Bilan et Perspectives  
(BIPR)
- 46 AHME (Association des  
Haratine de Mauritanie en  
Europe)
- 47 CNT
- 48 Alternative libertaire
- 49 COSIMAPP (Comité de  
solidarité avec Mumia  
Abu-Jamal et les  
prisonniers politiques aux  
États-Unis)
- 50 LIT (PdAC d'Italie et  
PRT-Ir d'Espagne)
- 51 La Commune ADIDO
- 52 AFRICA
- 53 L'Internazionale (Italie)
- 54 ARS Combat (Alternative  
révolutionnaire socialiste)
- 55 Gauche communiste du  
PCF
- 56 Ligue Communiste  
Révolutionnaire
- 57 Red Dawn Working Group  
(Suède)
- 58 Coordination pour la  
Refondation de la  
Quatrième Internationale



## Les bons d'achat LO

Pendant les trois jours, euros et bons d'achat LO sont préférentiellement utilisés dans l'enceinte de la Fête. Si vous achetez des bons d'achat à l'avance, vous bénéficiez d'une réduction sur tous vos achats (sauf au tabac, payable en euros uniquement).

## Abonnement « spécial fête » à nos publications

À la Fête, vous pouvez souscrire un abonnement promotionnel de six mois à notre hebdomadaire *Lutte Ouvrière* et à notre mensuel *Lutte de Classe* pour 20 euros (dans les stands Lutte Ouvrière).

## Les débats politiques

Notre Fête est une fête politique, qui affirme ses idéaux communistes et internationalistes. Alors, pour ceux qui le souhaitent, c'est l'occasion d'échanger des idées, de rencontrer des militants de Lutte Ouvrière et de notre courant, l'UCI, venus d'autres pays. C'est aussi l'occasion de rencontrer des militants d'autres organisations, de France ou d'autres pays, qui ne partagent pas forcément l'ensemble de nos convictions. Ce rassemblement est l'occasion pour chacun de discuter et de confronter ses idées avec celles des autres groupes.

De nombreux débats seront présentés par des militants de Lutte Ouvrière ou par des militants d'autres groupes présents à la Fête.

### Dimanche 18 heures à la Cité politique, débat Lutte Ouvrière - Ligue Communiste Révolutionnaire : La situation politique après l'élection de Sarkozy

En outre, plusieurs débats, animés par nos camarades d'entreprise, des hôpitaux, des sites Alcatel, des usines Peugeot-Citroën ou de la Sécurité sociale, sont prévus pendant toute la Fête. Les lieux, les horaires et les sujets de tous ces forums et débats seront disponibles à la Fête.

## Place Karl Marx

- 81 Tag libre
- 82 Accueil Le Mans, Chartres
- 83 Ciné zapping
- 84 Billard électrique
- 85 Sardines grillées
- 105 Pizza, aïoli
- 106 Accueil Sud-Est
- 107 Dolina (Solystic)
- 108 Choucroute de la Puszta  
(CHU de Rouen)

## Place de la Guinguette

- 86 Salle des fêtes (sports,  
forums, musique, etc.)
- 87 Indoustand (RATP)
- 88 Ile de la Réunion
- 89 Seiche and douillettes  
(Sneema Gennevilliers)
- 90 Guinguette
- 91 Café, délices de la  
Guinguette (CAF-SNCF)
- 92 Mêlez-vous de nos salades  
(Sneema Corbeil et ville de  
Corbeil-Essonnes)

- 93 Cube d'escalade
- 94 Échecs et Marx
- 95 Couscous
- 96 Sudoku (SNCF Paris Gare  
de Lyon - Rouen)
- 97 Tir à la patate (Banque de  
France)
- 98 Annoncez la couleur  
(RATP)
- 99 Cartes postales (EdF-GdF)
- 100 Trampoline
- 101 Barbouille
- 102 La coupe est pleine  
(Aérospatiale Reims)
- 103 Accueil  
Champagne-Ardenne (La  
Faiènerie Vitry-le-François)
- 104 La truffade - soupe thaï  
(Renault Rueil Lardy)

## Allée de la Libération des Femmes

- 110 Jambon du Morvan
- 111 Fléchettes
- 112 Brico'Lo



## Camping or not camping

Il n'y a pas de camping aménagé à proximité de la Fête, et le camping sauvage est interdit.

Nous avons prévu un emplacement à l'intérieur de la Fête mais attention : nous ne pouvons offrir qu'un nombre de places très limité, et des conditions de confort très précaires. Dans la mesure du possible, nous souhaitons réserver ces places à ceux qui viennent de loin.





# À la Cité des Sciences

## samedi

14 h : **Henri VANDAMME** : physicien, professeur à l'École Supérieure de Physique et Chimie Industrielle (ESPCI) : « Les nanotechnologies : des technologies à l'échelle des molécules. Promesses et inquiétudes » (vidéo-projection)

15 h 30 : **Roland LEHOUCQ**, astrophysicien au CEA, auteur de *Faire de la science avec Star Wars et SF, la science mène l'enquête* : « Super les héros ! Superman, Spiderman, Hulk... peut-on comprendre leurs exploits avec les connaissances scientifiques actuelles ? » (vidéo-projection)

18 h : **Pilar VERDONCQ**, professionnelle de santé : « Les greffes d'organes et la nécessité du don d'organe »

19 h 30 : **Isabelle SOURBES-VERGER**, chercheur CNRS : « 50 ans d'exploration spatiale : quelles avancées pour la science ? » (vidéo-projection)

## dimanche

12 h : **Frank CEZILLY**, professeur d'écologie évolutive (Université de Bourgogne-Dijon) :

« Existe-t-il des espèces monogames ? Stratégies de reproduction et organisation des sociétés animales » (vidéo-projection)

13 h 30 : **Pascal CHARBONNAT**, philosophe enseignant, auteur de *l'Histoire des philosophies matérialistes*, **Guillaume LECOINTRE**, chercheur au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, et **Marc SILBERSTEIN**, directeur de la collection « Matériologiques » aux Éditions Syllepse, sur le thème : « L'émancipation des sciences au XVIII<sup>e</sup> siècle face à l'Église et l'actualité du matérialisme en science »

16 h : **Pierre-Yves OUDEYER**, chercheur en sciences de la cognition et en robotique chez Sony CSL, travaillant à la mise au point de robots interactifs : « Un robot peut-il être curieux ? » (vidéo-projection)

17 h 30 : **Nicolas PRANTZOS**, astrophysicien : « Exploration du cosmos : le futur de l'humanité dans l'espace » (vidéo-projection)

19 h : **Didier PELAPRAT**, chercheur à l'INSERM : « Le métier de chercheur : l'exemple d'une équipe de recherche sur le cancer »

(vidéo-projection)

## lundi

11 h 30 : **Vincent LAGET**, membre de l'Observatoire Zététiq, association débuisquant les fausses sciences : « Quelques paradoxes, phénomènes prétendument extraordinaires ou paranormaux et... fragilité des témoignages humains »

13 h 30 : **Jean-Marc PÉTIL-LON**, archéologue en préhistoire : « Les chasseurs de la préhistoire, il y a 15 000 à 20 000 ans » (vidéo-projection)

16 h : **Marc PESCHANSKI**, directeur de recherche INSERM : « Gènes, protéi-

## Le Carrousel de la connaissance

Ce manège un peu particulier vous entraîne pour un voyage sonore de 45 minutes illustré par des dioramas, des maquettes, des vidéos sur le thème : « Réchauffement climatique et avenir de la planète ».

Départ toutes les sept minutes.

## Les conférences

### Pour toutes les curiosités...

En permanence, dans six « mini-amphithéâtres », des conférenciers se relaient pour traiter, en termes simples, de questions scientifiques.

- Comment un bruit devient-il un son, voire une note de musique ?
- Sous quelle étoile suis-je né ?
- Grippe aviaire, grippe humaine, comment se protéger ?
- Programmons un robot.
- Les ordinateurs de demain.
- L'Univers, la matière et le Big-Bang.
- Les arbres contre le réchauffement climatique ?
- Clonage et éternité potentielle chez les plantes.
- Chaud ou froid, vapeur ou glaçon, dans la matière c'est l'agitation.
- Sous le microscope : de la cellule à l'organisme.
- Tout savoir sur le sang.
- Les pouvoirs de l'œuf... de la mayonnaise aux blancs en neige.
- La chimie, c'est naturel.
- La radioactivité, de la médecine à Tchernobyl.
- À la découverte de l'ADN.
- De la couleur des bulles de savon à la nature de la lumière.
- Soleil, ampoules, vers luisants : d'où vient leur lumière ?
- Dolmens : des mythes à la réalité.
- Des archives de 300 millions d'années.

- Dérive des continents et tectonique des plaques.
- Pourquoi la Lune a-t-elle une face cachée ? Quels rapports avec les marées ?
- Hasard et coïncidences, les mathématiques contre le paranormal. À partir de combien de rêves prémonitoires pouvez-vous ouvrir un cabinet de voyance ?
- Illusions auditives et visuelles.
- Nature et agriculture.
- De la matière inerte à la matière vivante... une question d'organisation.
- Petite histoire des chiffres. Avoir un zéro en maths n'est pas catastrophique, c'est même obligatoire !
- Faire le point en mer, de la navigation à vue au GPS.
- Le calcul, du caillou au boulier et à l'ordinateur.
- Des soustractions du monde entier.
- La voix, comment ça marche ?
- L'interprétation des fouilles à travers l'histoire.
- Faire parler les fossiles pour connaître nos origines.

## Le cinéma à la fête

Tous les films programmés dans les cinémas sont gratuits. Toutefois, le nombre de places étant limité, les tickets d'entrée commencent à être distribués 15 mn avant la séance au stand ENTRACTE (n° 141) situé face aux cinémas. Voici les films de cette année :

- Les Lip, l'imagination au pouvoir* de Christian Rouaud
- L'Embrassement* de Philippe Triboit
- Mon colonel* de Laurent Herbiet
- Les Fragments d'Antonin* de Gabriel Le Bomin
- Indigènes* de Rachid Bouchareb
- Le Vent se lève* de Ken Loach
- La Raison du plus faible* de Lucas Belvaux
- Hors jeu* de Jafar Panahi
- La Dignité du peuple* de Fernando Solanas
- Little Miss Sunshine* de Jonathan Dayton
- Une jeunesse comme aucune autre* de Dalia Hager
- Sarajevo mon amour* de Jasmila Zbanic
- Thank you for smoking* de Jason Reitman
- Prête-moi ta main* d'Éric Lartigau
- Mauvaise foi* de Roschdy Zem
- Cinéma en plein air sur écran géant

Dans la nuit du dimanche au lundi (si le temps le permet), deux films seront projetés Esplanade des Sciences : *L'Âge de glace 2* (vers 23h15) et *La Raison du plus faible* (vers 1h).

Les nuits sont fraîches, n'oubliez pas de vous vêtir chaudement. Et cette fois-ci, pas de tickets, la pelouse est assez grande pour tout le monde !

## Débats au chapiteau Karl Marx (et autres espaces)

### SAMEDI

#### Chapiteau Karl Marx

11 heures à 12 h 30

**Francis ZAMPONI**, auteur du livre *Le Boucher de Guelma* et du livre *Mon colonel* dont a été tiré un film du même nom (programmé à notre espace cinéma), sur la guerre d'Algérie.

12 heures 30 à 14 heures

**Stephen BOUQUIN**, auteur de *La Valse des écrous* : « Lutttes ouvrières dans l'automobile : mission impossible ? »

14 heures à 15 h 30

**Odette HARDY-HEMERY**, débat sur « Éternité et l'amiant : aux sources du profit, une industrie du risque ».

15 h 30 à 17 heures

**Cai CHONGGUO**, auteur de *Chine, l'envers de la puissance*, animera le débat : « À qui profite le miracle chinois ? »

18 heures à 19 h 30

**Alain KRIVINE**, sur son livre témoignage : *Ça te passera avec l'âge*

19 h 30 à 21 heures

**Gérard DELTEIL**, **Christian LEHMANN**, **Serge QUADRUPPANI**, **Christian ROUX** autour du « polar politique » et du recueil de nouvelles : *La France d'après*

Cité du Roman

15 h 30 à 17 heures

**Patrick LE TREHONDAT** et **Patrick SILBERSTEIN**, à propos de leur essai : « L'Ouragan Katrina : le désastre annoncé ».

18 heures à 19 h 30

**Mariama BARRY**, auteur de *La Petite Peule* et de *Le Cœur n'est pas un genou que l'on plie*, débat : « Afrique : contre la dic-

tature, contre l'oppression des femmes, les mariages forcés, l'excision, l'exclusion de l'école, un combat toujours d'actualité. »

### DIMANCHE

#### Chapiteau Karl Marx

10 h 30 à 12 heures

DÉBAT AVEC LES MILITANTS LUTTE OUVRIÈRE DE L'AUTOMOBILE : « De Peugeot-Citroën à Renault : les travailleurs de l'automobile face aux suppressions de postes et aux pressions patronales ».

12 heures à 13 h 30

**Jean-Luc EINAUDI**, auteur d'ouvrages sur la guerre d'Algérie (*Octobre 1961 : un massacre à Paris*) est éducateur. Il a écrit en 1995 un livre sur « les mineurs délinquants ». Aujourd'hui, il vient de publier *Traces*, à partir de registres consignants la vie d'adolescents en maison de redressement à Paris de 1941 à 1944. Il interviendra sur ces deux livres.

13 h 30 à 15 heures

**Jean-Jacques MARIE**, auteur d'ouvrages sur Lénine, Trotsky, et la période de 1917-1922 de la guerre civile russe : « Les falsifications actuelles de l'histoire de la révolution russe : nature, mécanismes, objectifs ».

16 heures à 17 h 30

**Brigitte WIESER**, militante de RESF (Réseau éducation sans frontières) : « L'organisation de la solidarité avec les sans-papiers ».

17 h 30 à 19 heures

**Gérald BLONCOURT**, auteur avec **Michael LOWY** de *Messagers de la tempête - André Breton et la Révolution de janvier*

1946. Débat : « Haïti ouvre la voie de la Révolution en pleine Amérique latine contre l'impérialisme US dès 1946 ».

19 heures à 20 h 30

**François ROUX**, auteur d'un livre qui sera sujet du débat : « La Grande Guerre inconnue : les poilus contre l'armée française ».

### LUNDI

#### Chapiteau Karl Marx

10 h 30 à 12 heures

**Marie-Laure DUFRESNE-CASTETS**, avocate, et **Pascal MOUSSY**, juriste du travail : « Les différents contentieux suscités par les attaques des patrons contre le droit de grève ».

12 heures à 13 heures

**Françoise MILLOT**, enseignante en lettres : « La philosophie des Lumières : une offensive contre l'Ancien Régime ».

13 heures à 14 heures

**Sihem HABCHI**, vice-présidente de « Ni putes, ni soumises »

14 heures à 15 heures

**Maurice RAJSFUS**, auteur d'une BD, *Moussa et David, deux enfants d'un même pays* et **Jacques DEMIGUEL** (qui a fait les dessins). Débat : « Quel espoir pour la Palestine ? »

16 heures à 17 h 30

**Claude LIAUZU**, coordinateur du *Dictionnaire de la colonisation française* qui vient de paraître.

17 h 30 à 19 heures

« Chantons ensemble » avec **Simone TASSIMOT**.

Cité du Roman

10 h 30 à 12 heures

**Véronique BRUNET**, débat sur son ouvrage : *Chili, sur les traces des mineurs de nitrate*.

• **Lundi de Pentecôte travaillé**

## Le racket sous couvert de solidarité

Xavier Bertrand, le ministre du Travail, a tenu à affirmer que le principe d'une journée supplémentaire de travail dite de solidarité ne serait « pas remis en cause ». Jean-Pierre Raffarin l'avait instituée en 2004 et l'avait fixée au lundi de Pentecôte, soi-disant pour financer des mesures en faveur des personnes dépendantes, des maisons de retraite en particulier.

Le ministre du Travail a expliqué dans une interview au quotidien *Le Parisien* qu'« en 2004, quand la question s'est posée, il y avait deux solutions : soit l'augmentation de la CSG

soit une réponse nouvelle qui consistait à travailler un jour de plus au profit des personnes âgées ». C'est un mensonge, car il y avait d'autres solutions que de ponctionner les seuls salariés. Ni les revenus des professions indépendantes, ou libérales, ni les profits des actionnaires ne sont en effet concernés par cette « solidarité ». Et les patrons sont même gagnants puisqu'ils empochent l'équivalent d'une journée de travail, soit 0,46 % de la masse salariale annuelle, alors qu'ils n'en reversent que 0,3 %.

Le financement de l'aide aux

personnes âgées est indispensable, mais les fonds nécessaires doivent être pris ailleurs que dans la poche des salariés. L'argent des impôts, en particulier, devrait servir à cela plutôt qu'à subventionner le grand patronat.

Ainsi, la journée dite de solidarité aurait rapporté 2 milliards en 2006, mais les patrons ont touché cette même année, sur l'argent public, 65 milliards de subventions, soit plus de 32 fois plus.

Aline RETESSE



Les meilleurs lundis de Pentecôte sont ceux qu'on passe à la Fête de Lutte Ouvrière.

• **Collège Alain-Fournier – Paris 11<sup>e</sup>**

## Contre l'expulsion d'un père de famille

Au collège Alain-Fournier de Paris (11<sup>e</sup> arrondissement), depuis juin dernier, plusieurs familles d'élèves sans papiers sont soutenues et suivies dans leurs démarches par des membres du personnel et des parents d'élèves du Réseau éducation sans frontières (RESF). Plusieurs familles ont été régularisées mais, comme partout, d'autres ont été arbitrairement déboutées.

Lundi 14 mai, l'émotion a été vive lorsque l'on a appris que le père d'un élève de 5<sup>e</sup>, d'origine colombienne, avait été arrêté. Etant déjà sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière, il risquait d'être rapidement expulsé. Puis nous apprenions qu'il devait comparaître le vendredi même au tribunal administratif de Melun. La grève a donc été décidée ce jour-là pour l'y accompagner.

Dans ce collège où se côtoient beaucoup d'élèves d'origines très diverses, c'est la première fois qu'un parent est menacé d'une expulsion. Une partie des collégiens ont voulu exprimer eux aussi leur indignation : le vendredi matin, dès 7 h 45, l'entrée du collège était bloquée par un empilement de poubelles, et la majorité des élèves refusait d'entrer.

Entre cent cinquante et deux cents élèves ont ainsi manifesté sur le trottoir pendant deux heures et demie, dans une ambiance bon enfant et sans autre dégât que deux poubelles renversées. Leur propre pétition a recueilli plusieurs centaines de signatures d'élèves, ainsi que celles de nombreux passants.

Le personnel gréviste et les parents d'élèves venus en soutien avaient rendez-vous à 9 heures au collège, et sont res-

tés dehors aux côtés des élèves. Ceux-ci ne sont rentrés chez eux que lorsque les enseignants grévistes ont annoncé qu'ils partaient au tribunal à plus d'une vingtaine. Ils ont rempli la petite salle. La juge a finalement annulé l'arrêté d'expulsion concernant le père de l'élève.

Devant le collège, en fin de journée, l'ambiance était donc joyeuse. Bien sûr, la famille n'est toujours pas régularisée et un seul, sur quatre sans-papiers qui comparaissaient, a eu gain de cause à cette séance du tribunal. Mais c'est la preuve que notre mobilisation était nécessaire, et tous l'ont compris ainsi. Enfin, les élèves ont vu que la mobilisation collective peut payer : un enseignement que l'école dispense trop rarement !

Correspondant LO

• **Lycée Geoffroy-Saint-Hilaire – Étampes (Essonne)**

## Contre la baisse des moyens, les enseignants occupent leur lycée

Le 10 mai au soir, une cinquantaine d'enseignants du lycée Geoffroy-Saint-Hilaire, à Étampes, ont occupé leur lycée, et une partie y a passé la nuit.

Cette action avait été décidée en assemblée générale, après les journées de grève de ce printemps et le boycott du Conseil d'administration par les élus enseignants. Nous voulions ainsi protester contre la diminution des moyens consacrés à l'éducation. Au lycée, en cinq ans, pour deux élèves en moins, il y a eu l'équivalent de neuf postes et demi supprimés.

Il devient difficile d'enseigner, d'encadrer et d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions, avec des classes de plus en plus surchargées (jusqu'à 35 élèves en seconde). Dans les sections professionnelles, les classes ne seront plus dédoublées dans certaines matières : fini le travail en groupe, qui est souvent la seule façon de travailler efficacement. Des élèves pourront à l'avenir avoir par exemple deux professeurs de français, pendant que d'autres professeurs pourront enseigner deux matières différentes ! Des

options, des heures de préparation de travaux pratiques vont être également supprimées.

La « réforme » de l'Éducation, qui vise à établir des critères de performance et à attribuer une partie des moyens en fonction de celle-ci, avait choqué bon nombre d'entre nous. Alors qu'au contraire, ce sont les établissements des quartiers défavorisés, qui comptent le plus d'élèves en difficulté, qui auraient le plus besoin de moyens !

Correspondant LO

## Vouvoyez que c'est une bonne idée

Xavier Darcos, le ministre de l'Éducation, avant de rencontrer les syndicats enseignants mardi 22 mai, s'est dit conscient d'avoir affaire à un corps enseignant « rétif, nerveux, sensible ». Ils sont en effet certainement rétifs, suite à la mesure prise par son prédécesseur.

Le décret de Robien, en allongeant de une à trois heures le temps de travail de plusieurs dizaines de milliers d'enseignants et en donnant la possibilité aux chefs d'établissement de les contraindre à enseigner deux matières, permettrait de supprimer 3 058 postes à la rentrée prochaine. Et les enseignants sont tout autant « rétifs » à la suppression, pour la rentrée 2007, de cinq mille postes sur un total de vingt mille qui

seront ainsi économisés en quatre ans.

Mais ceux qui prétendent que Darcos se moque de l'éducation des jeunes des quartiers et des cités populaires en difficulté sont de mauvaises langues. Il ne manque en effet pas d'idées, avec, par exemple, le retour du vouvoiement des élèves à l'école en faveur duquel il s'était prononcé lorsqu'il était ministre délégué à l'Enseignement scolaire.

Ce genre de mesure a un double avantage : elle flatte les préjugés réactionnaires, et surtout elle ne coûte rien. On attend avec impatience qu'il propose le rétablissement du bonnet d'âne !

A.R.

• **Préfecture de police de Paris**

## Drôle de façon de « travailler plus, pour gagner plus »

*Le Figaro* et *Le Parisien* rapportent qu'une juge du pôle économique et financier enquête et perquisitionne, depuis quatre mois, à la Préfecture de police de Paris à propos de travail clandestin impliquant des responsables et des dizaines de policiers des Renseignements généraux. Plusieurs ont déjà été mis en examen.

Les policiers recrutés travaillaient au noir pour deux sociétés privées de sécurité, implantées 5, rue des Sausaies à deux pas du ministère de l'Intérieur de Sarkozy, une annexe en quelque sorte ! Leur travail clandestin, pour arrondir leurs fins de mois, consistait à protéger des personnalités étrangères milliardaires, de passage en France. Il semble que ce réseau béné-

ficiait de hautes protections, car depuis des années il utilisait des faux documents, du matériel et des armes de service.

L'un des policiers, voulant excuser ses collègues, a expliqué que leur travail officiel consiste surtout à expulser et reconduire des familles et des travailleurs clandestins dans leur pays d'origine ; à ce titre, ils bénéficient de nombreux jours de récupération et donc de beaucoup de temps libre, d'où leur deuxième travail au noir auprès d'étrangers fortunés !

En somme des spécialistes sachant s'occuper aussi bien de « l'immigration choisie » que de « l'immigration jetable », chère à Sarkozy.

Louis BASTILLE

• Cider Santé

Fusion,  
liquidation

le  
capital  
en  
action

La société Cider Santé est en liquidation, et ses salariés vont se retrouver à la porte. Cette société proposait un réseau de visiteurs médicaux à de grands laboratoires pharmaceutiques pour promouvoir leurs médicaments.

En 2005, elle a été rachetée par le groupe Pharmexx qui, devant les difficultés, l'a revendue à un autre groupe, Repsco, dans le capital duquel il prenait une participation de 40 %. Pharmexx et Repsco se débarrassent maintenant de Cider. Ils se disent étrangers aux difficultés de la société, condamnée, selon eux, pour sa « gestion désastreuse et le coût élevé des prestations ».

Les syndicats, eux, accusent les deux repreneurs d'avoir organisé le sabotage de l'entreprise, le premier, Pharmexx, parce qu'il n'en tirait pas assez de bénéfices, le second, Repsco, parce que c'était un concurrent. Les salariés réclament, en plus des indemnités légales, 12 000 euros par licencié, soit pour 250 personnes trois millions d'euros. C'est exactement ce que quatre dirigeants ont touché au total comme « parachute doré » au moment de leur départ entre décembre 2005 et février 2007.

Le tribunal de commerce a décidé que, si les actionnaires de Repsco/Pharmexx n'indemnisent pas correctement les salariés et les créanciers, il envisageait de les poursuivre pour banqueroute, c'est-à-dire pour une faillite frauduleuse. Les syndicats de Cider envisagent aussi de porter plainte ; ils estiment, à juste titre, que les actionnaires peuvent accorder aux salariés, pour leurs années de travail, au moins autant d'indemnités que ce que leurs patrons ont reçu comme « parachute » pour avoir coulé l'entreprise !

Sylvie MARÉCHAL

• Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Le personnel ouvrier en mouvement

Après s'être retrouvé à 500 le 26 avril devant l'hôpital Sainte-Perrine, à 600 le 10 mai devant le siège de l'AP-HP, le personnel ouvrier des hôpitaux de Paris se préparait à deux nouveaux rassemblements sur des revendications de salaire et l'avenir de la profession.

Mercredi 23 mai à l'hôpital Saint-Louis, pour le 400<sup>e</sup> anniversaire de cet établissement, ils devaient accueillir le directeur général, Benoît Leclercq, et le président du conseil d'administration, Alain Lhostis, élu PC à la Ville de Paris. Puis, vendredi 25, ils devaient retourner devant le siège de l'AP-HP, dans le but de faire pression sur les négociations qui concernent leur carrière.

Les ouvriers sont environ 5 900 à l'AP-HP, 5 200 si l'on ne

compte pas les cadres de catégorie A. Depuis des semaines, le mouvement touche entre vingt et trente hôpitaux sur quarante-quatre. La plupart ne débrayent qu'à l'occasion des rassemblements centraux. D'autres observent des arrêts de travail quotidiens. Des opérations « self gratuit » sont organisées. Enfin, les hôpitaux Tenon et Avicenne se déclarent en grève continue.

Les revendications mises en avant par les syndicats ne

débordent pas le cadre catégoriel. Elles concernent avant tout des classements dans les échelles complexes de la fonction publique. Mais elles rencontrent un écho : les ouvriers à l'AP appartiennent en majorité à la catégorie C, c'est-à-dire la plus basse dans la fonction publique, avec des salaires qui tournent autour de 1 600 euros en fin de carrière.

Le personnel ouvrier est l'un des premiers touchés par les plans d'économies de l'AP-HP. Non seulement la question des salaires se pose, mais aussi les effectifs n'augmentent pas, et les restrictions sur le matériel rendent difficile de maintenir

un travail qui corresponde aux besoins. L'inquiétude engendrée par cette situation se traduit par une volonté de maintenir le « statut », ce qui pour la majorité semble être une garantie des droits existant actuellement.

Mais la véritable perspective serait de changer le rapport de force et pour cela que le personnel ouvrier, comme à Avicenne, soit rejoint par les autres hospitaliers, qui subissent eux aussi la pénurie d'effectifs, les bas salaires et les mauvaises conditions de travail.

Correspondant LO

• ADDSEA (Doubs)

Une journée de grève contre les prétentions de la direction

À l'ADDSEA (Association départementale de sauvegarde de l'enfance à l'adulte), structure du secteur social qui emploie 507 salariés dans le département du Doubs, la « réduction » du temps de travail s'est faite par décision unilatérale de l'employeur. Comme les éducateurs ont, selon la convention collective, 18 jours de congés trimestriels en plus des congés annuels, la direction a considéré qu'il suffisait pour arriver aux 35 heures d'accorder deux jours de RTT.

Une quarantaine de salariés de l'ADDSEA ont donc décidé de saisir les Prud'hommes et de réclamer le paiement en heures supplémentaires des heures imposées entre la 35<sup>e</sup> et la 39<sup>e</sup> heure. Le 23 mars 2007, la Cour de cassation a tranché en leur faveur. Non seulement cette décision signifie que la direction nous doit 4 heures par semaine, mais elle montre surtout que « l'accord » imposé par l'employeur est illégal. Malgré cela, la direction persiste et signe dans son mépris. Le 1<sup>er</sup> avril, la direction générale a essayé de faire passer le temps de travail à 35 heures, sans aucune négociation préalable et surtout aucune embauche. Pire, pour les salariés des services généraux (ouvriers, personnel administratif, etc.), la direction supprime des jours de RTT accordés en 2000 ! Le 12 avril, un article publié par la direction dans la presse locale laissait même entendre que les salariés

seraient des feignants ! Et, le 20 avril, la direction a envoyé une lettre alarmiste à chaque salarié, qui évoque des « risques réels de cessation d'activité encourus par l'établissement ou le service qui vous emploie » à cause du rattrapage sur cinq ans qu'elle nous doit. Au CE, l'employeur affirme qu'il est de toute façon hors de question de demander aux financeurs (État, département, etc.) une rallonge budgétaire.

En réaction, plus de 140 salariés se sont rassemblés en assemblée générale le 4 mai et

ont voté à la quasi-unanimité la grève pour le 21 mai (jour de l'assemblée générale officielle de l'ADDSEA, sorte de vitrine de l'entreprise où sont invités les financeurs et autorités locales), pour exiger une véritable réduction du temps de travail avec les embauches correspondantes et le maintien des jours de repos compensateurs pour les salariés des services généraux et administratifs. La grève a été très largement suivie, de nombreux services et établissements sont restés fermés 24 heures. Devant l'assemblée

générale de l'ADDSEA, plus de cent salariés en colère ont manifesté.

La pression des travailleurs a finalement fait céder le directeur général, qui a permis aux représentants des salariés de faire une intervention, sur ce point. La direction s'est engagée à discuter et aborder la question de créations de postes dans le budget 2008. Ce n'est pas encore grand-chose, mais c'est un premier résultat de l'action collective.

Correspondant LO

• Renault Trucks - ArvinMeritor Vénissieux - Saint-Priest

Tous les sites doivent être reconnus amiante

Mardi 15 mai, plusieurs centaines de salariés de Renault Trucks et ArvinMeritor à Vénissieux-Saint-Priest et d'Irbus à Annonay, tous anciens sites de Renault Véhicules Industriels ont débrayé plusieurs heures pour se rendre au tribunal administratif de Lyon.

Celui-ci était saisi d'une demande d'annulation de la décision du ministère de l'Emploi qui, en 2005, avait refusé l'inscription de ces sites sur la liste des sites amiante. Cette inscription permettrait aux salariés ayant été exposés de faire valoir leur droit à une préretraite amiante, soit un départ un an plus tôt pour

cinq ans d'exposition.

On a pu constater que le commissaire du gouvernement avait une attitude complètement différente selon qu'il s'agissait d'une demande provenant uniquement des salariés, comme c'est le cas à Vénissieux et Saint-Priest, où la direction n'est pas favorable à cette reconnaissance, ou bien d'une demande venant à la fois des salariés et du patron, comme à Irbus à Annonay.

Pour les sites de Vénissieux, il demandait la confirmation de la décision du gouvernement et le rejet de la demande des salariés, alors que pour le site d'Irbus à Annonay il se prononçait pour

cette reconnaissance.

Pourtant, à Vénissieux-Saint-Priest comme à Annonay, les témoignages des salariés ne manquent pas sur l'utilisation massive de l'amiante ou de produits en contenant, dans de nombreux ateliers. D'ailleurs, un certain nombre de travailleurs sont décédés de maladie liée à l'amiante et d'autres sont reconnus en maladie professionnelle.

Le jugement sera rendu dans un mois. Mais il ne serait que justice que les salariés qui ont été empoisonnés pendant des années puissent profiter de la retraite un peu plus tôt.

Correspondant LO

• Triage SNCF de Sibelin (Rhône)

## Grèves contre les réorganisations incessantes

Au triage SNCF de Sibelin, depuis le 10 mai, une majorité des cheminots arrête le travail chaque jour pour demander l'arrêt des réorganisations ainsi que des augmentations d'effectifs.

Depuis cette date, près des trois quarts des cheminots arrêtent le travail pendant quatre heures chaque jour. Le vendredi 18 mai, au milieu du pont de l'Ascension, l'assemblée générale des grévistes était toujours aussi nombreuse.

Les cheminots de la Guillotière ont eux aussi démarré des débrayages de 4 heures le dimanche 20 mai, et en solidarité, les agents de conduite du site ont déposé un préavis de grève d'une heure en début de service à partir du jeudi 24 mai.

La direction SNCF est très gênée par ce mouvement.

Au niveau national, elle a dû informer tous ses clients que la région de Lyon était très perturbée et risquait d'être totalement engorgée. Localement, elle ne cesse de dire qu'il ne faudrait pas « bloquer la chimie lyonnaise ». En effet, les usines Rhodia de l'agglomération ont été gênées dans leur approvisionnement et certains ateliers



ont dû être ralentis. L'entreprise Arkema a fait pression pour avoir ses wagons, qui n'arrivaient pas.

Mardi 22 mai le matin, les grévistes sont allés envahir la réunion du Comité d'entreprise régional. Quelques cheminots de la gare de Perrache, voisine, étaient venus les soutenir.

Pendant une heure, les manifestants ont expliqué au directeur de région les causes de leur ras-le-bol, leurs conditions de travail dégradées, leur vie privée complètement perturbée du fait qu'on change constam-

ment leurs horaires à la dernière minute, leur indignation de voir supprimer des emplois alors qu'il y a trois millions de chômeurs et qu'en plus tout le monde reconnaît qu'il y a trop de camions sur les routes et qu'il faudrait développer le fret SNCF.

Finalement, alors que depuis 12 jours la direction refusait de discuter sous prétexte que les décisions sont prises en haut lieu, cette fois-ci les grévistes sont ressortis avec un rendez-vous de négociation entre les syndicats et la direction

régionale pour l'après-midi même, et avec la direction d'établissement pour le lendemain.

En attendant les résultats, les débrayages continuent et, si de plus en plus d'entreprises sont gênées par les retards occasionnés, la direction de la SNCF est entièrement responsable. Car c'est sa politique qui rend les conditions de vie et de travail des cheminots de plus en plus insupportables.

Correspondant LO

• Fonderie de Mayenne

## Une reprise "tout bénéfique" pour les patrons

Depuis plus d'un an, les ouvriers de la fonderie Mayenne Fonte Industrie à Mayenne étaient dans l'incertitude quant à leur avenir. Ce n'était pas faute de travail, puisque le carnet de commandes est plein jusqu'à l'été prochain, mais simplement parce que l'entreprise qui reprenait le groupe Grifs, auquel appartenait la fonderie, refusait de reprendre le site de Mayenne... La fonderie a donc été placée en redressement judiciaire, puis, quelques mois après, en liquidation judiciaire.

Au fil des mois, il s'est présenté trois repreneurs pour la fonderie, tous n'envisageant de la reprendre que moyennant des licenciements et des aides publiques substantielles. Le premier, Pébéco-Focast de Port-Brillet, demandait que la collectivité prenne à sa charge la mise aux normes de l'outil de production... la facture s'élevant à plus de 4 millions d'euros ! Le second, la fonderie ornaise Renaudin, ne comptait reprendre qu'une quarantaine d'ouvriers et réduire leur paie.

C'est le plan du troisième repreneur (une société d'investisseurs et de chefs d'entreprise qui pour l'instant garde l'anonymat !) qui a finalement été accepté. Il est un peu moins gourmand, mais il fait tout de même payer la reprise aux ouvriers. Il ne conservera que 66 emplois sur 111... Avec les mises en préretraite et les départs volontaires, cela signifie qu'une vingtaine d'ouvriers resteront sur le carreau. Et il demande déjà à ce que les ouvriers qui restent travaillent plus (mais sans gagner plus !), en passant de 35 à 37 heures. Côté subventions publiques, il est assuré de l'aide de la Communauté de communes et du Conseil général pour la remise aux normes de l'usine. Voilà encore une reprise qui ne coûtera pas cher aux patrons et beaucoup plus cher aux ouvriers, alors qu'ils ne sont en rien responsables de cette situation !

Correspondant LO

• TSI-Advantys – Masséna-Austerlitz

## La température monte rapidement !

Lundi 14 mai, les 200 ouvriers de Tsi-Advantys (sous-traitant le nettoyage des trains pour la SNCF, sur le chantier Masséna-Austerlitz) se sont mis à nouveau en grève à 100 %. Seulement quatre semaines après une reprise du travail concluant le mois de grève qui avait fait céder leur direction.

La reprise, le 19 avril, avait été joyeuse et la direction avait dû « baisser la tête », disent les grévistes. Mais face à l'esprit de revanche qui s'est manifesté quelques jours plus tard, les

ouvriers ont réagi : refus de monter dans des trains qui n'étaient pas climatisés alors que la chaleur devenait étouffante (plus de 38 degrés). La direction de TSI et la SNCF n'avaient pas prévu de climatisation pourtant obligatoire. Le patron s'est déplacé en personne pour exiger ce travail sans clim... mais sans succès. Les temps changent dans ce chantier où on a appris à se faire respecter ! Depuis la longue grève, finies les vexations systématiques, les heures supplémentaires imposées et non payées : on part à l'heure. Les temps partiels subis ont commencé à être régularisés en temps complets et des requalifications ont été faites.

Pourtant la direction n'a pas digéré son échec et a expédié plus d'une quinzaine de lettres recommandées convoquant à un entretien pour sanction ceux qui ont refusé de travailler dans les trains non climatisés, et sans doute pour d'autres motifs similaires. La réaction immé-

diante a été à nouveau la grève. Rapidement les grévistes ont prévenu les cheminots et la direction SNCF de ce qui se passait. Cette dernière, énervée, s'est dite « au courant » et a montré son inquiétude. Les ouvriers, eux, en assemblée générale, ont déclaré qu'ils étaient prêts « à aller jusqu'au bout », disant : « On ne reculera pas devant ces sanctions ! »

Une première rencontre avec la direction a montré que les réflexes étaient inchangés : impossible de discuter. Mais le lendemain, face à un mouvement déterminé, le patron donnait l'ordre de retirer les convocations pour sanction. Les grévistes ont exigé que cela soit écrit dans un protocole.

La SNCF a dû prendre la mesure de la détermination des grévistes, mais juger aussi un peu « folle » l'attitude de TSI.

Qu'on se le dise !

Correspondant LO

• Groupe Peugeot-Citroën

## Le PDG prêt à arroser les actionnaires

La CGT de PSA a dénoncé les propositions du PDG Christian Streiff visant à répartir 317 millions d'euros de dividende entre les actionnaires du groupe, presque deux fois plus que le bénéfice – de 176 millions – annoncé pour 2006.

La preuve est faite, s'il en était besoin, que les affaires ne vont pas si mal que ça pour PSA et que, malgré ses com-

muniés alarmistes pour justifier la suppression de 4 800 postes, le groupe a de l'argent.

Cet argent doit servir à la défense des emplois et aux salariés qui ont permis à PSA d'accumuler ces centaines de millions ; pas à engraisser des actionnaires dont l'activité se limite à empocher le maximum de dividendes.

## Échos des entreprises

La Poste bancaire

Une fois de plus La Poste est condamnée pour avoir multiplié les CDD d'une postière. En neuf ans, une guichetière du Tarn avait enchaîné 150 CDD ! La Poste devra lui verser 13 800 euros d'indemnités et augmenter son salaire.

La Poste du Tarn devrait être à nouveau sur la sellette, cette fois pour 247 CDD enchaînés par une autre postière ! Voilà comment une entreprise d'État piétine le droit du travail et entretient la précarité de ses employés.

### Culotté

« Ce qui me frappe, c'est l'importance des revendications salariales... » Qui a dit cela ? Sarkozy ? Non, c'est Clamadiou, le patron de Rhodia.

Nous ce qui nous frappe, c'est qu'avec son revenu doublé en une année, il ne se rend pas compte de l'importance des revendications salariales. Mais ce sont bien les salariés qui lui ont fait gagner un revenu tel qu'on ne sait pas ce qu'il peut en faire.

*Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Rhodia-Chimie (Saint-Fons)*

### Ils se moquent de nous

Aux Urgences, on nous encourage à signaler les événements indésirables, à savoir tout événement ou incident qui entrave le déroulement normal du travail.

Eh bien, on n'a pas fini de signaler les effectifs insuffisants, les rappels à domicile, les heures supplémentaires, le manque de matériel, etc.

*Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Hôpital Général (Dijon)*

### Sois jeune et tais-toi, sois vieux et bosse !

Nos collègues qui ont commencé à travailler à 14 ans et qui veulent partir en retraite à partir de 56 ans découvrent un nouvel aspect de la loi Fillon de 2003 sur les retraites. Pour obtenir ce départ anticipé, ils doivent rattraper le temps passé... en arrêt maladie !

Une belle illustration de cette ignominie que Sarkozy et son ami Fillon appellent la « valeur-travail », c'est-à-dire user les travailleurs jusqu'à la corde au lieu d'embaucher.

*Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Hôpital Général (Dijon)*

## • Servair – Roissy

# Une direction qui fait la guerre aux salariés et à leurs représentants

Le 21 mai au matin, Manuel Gonçalves, militant syndical CGT à la Servair à Roissy (restauration à bord pour les avions d'Air France et filiale à 98 % de celle-ci), a vu surgir la police à son domicile, venant effectuer une perquisition. Il a été arrêté, menotté et mis en garde à vue jusqu'au soir 18 heures.

Des documents syndicaux, son matériel informatique, ont été fouillés et mis sous scellés. Il a été interrogé sur son rôle dans divers actes syndicaux et sur l'information des différents articles parus dans la presse concernant les récentes atteintes de Servair au droit du travail, au droit de grève et aux libertés syndicales. Il est convoqué à nouveau le 7 juin en première comparution avant mise en examen. C'est la deuxième fois que ce militant fait ainsi l'objet d'une garde à vue, à quatre semaines d'intervalle.

Convoqué une première fois le mercredi 25 avril, à 11 heures, dans les locaux de la Police de l'Air et des Frontières (PAF) de Roissy, il avait été informé d'une plainte contre X de Servair pour « faux et usage de faux ». Immédiatement mis en garde à vue et placé en cellule pendant trois heures, il avait été dépouillé de ses effets personnels, déshabillé pour la fouille, menotté pour ses déplacements dans les locaux de la police. Auditionné ensuite pendant plus de trois



heures par les policiers, il lui a été demandé de dénoncer les auteurs d'une pétition et de désigner les salariés qui l'avaient fait circuler... des faits remontant à plus d'un an !

La pétition faisait suite à la tentative de la direction de faire condamner pour diffamation Manuel Gonçalves, qui lors d'un comité d'établissement avait dénoncé les artifices comptables employés par Servair pour présenter ses résultats et minorer en conséquence les revenus des salariés. Trois cent-trente salariés avaient signé cette pétition pour dire qu'ils étaient en accord avec les déclarations du militant et pleinement solidaires. La direction a été déboutée de sa plainte en diffamation par deux tribu-

naux. Qu'à cela ne tienne...

La direction de Servair qui, par sa plainte contre X, est donc à l'origine de cette nouvelle procédure judiciaire, a par ailleurs lancé une procédure de licenciement contre le délégué Manuel Gonçalves. En février 2007, n'étant pas parvenue à se débarrasser de ce militant « gênant », elle a orchestré une machination contre lui lors de ses passages au Poste d'Inspection Filtrage (PIF), qui s'est terminée par une convocation à la Gendarmerie du Transport Aérien et une procédure de licenciement. Il lui est reproché de refuser de se soumettre aux contrôles de sûreté, d'être provocateur et insultant envers les agents de sûreté. La demande de licenciement a été refusée par le

comité d'entreprise. Et le 16 mai, donc cinq jours avant la nouvelle mise en garde à vue, l'inspecteur du travail à son tour, et après enquête, faisait part de son refus du licenciement.

Les travailleurs aussi ont leur mot à dire. Et ils ne s'en sont pas privés, après les différentes grèves et rassemblements qui ont jalonné les étapes successives de cette guerre menée par la direction Servair contre les salariés et leurs représentants. Encore une fois, pas plus tard que le jour de cette seconde garde à vue, ils ont débrayé en protestation, occasionnant des retards dans le départ des avions.

Le combat continue !

Correspondant LO

## • « Parachutes dorés »

# Les PDG auront toujours de quoi atterrir en douceur

En visite chez Airbus, Sarkozy s'est senti obligé d'évoquer le thème des « parachutes dorés », ces sommes très importantes octroyées, au moment de leur départ, aux dirigeants des grandes entreprises.

Chez EADS, l'importance du pactole avec lequel Forgeard, son ex-président, parti avec plus de 8 millions d'euros, serait même en passe d'être distancée par celui d'un autre dirigeant de l'entreprise sur le départ, un dénommé Gut qui, lui, s'envolerait avec 12 millions d'euros.

Pour faire face à cette situation choquante à juste titre, particulièrement dans une entre-

prise qui prévoit de licencier comme chez Airbus, Sarkozy dit qu'il va faire voter rapidement une loi sur « l'éthique » et la « moralisation » en ce domaine.

Pour que la « morale », en ce domaine, soit sauve, une loi pourra toujours améliorer les apparences, et même pourquoi pas supprimer purement et simplement ces somptueuses indemnités de départ, mais on voit mal comment les actionnaires des grands groupes industriels et financiers ne continueraient pas à faire des ponts d'or aux dirigeants qu'ils embauchent. Ces derniers le sont selon les lois du marché, dans ce domaine comme dans tout autre,

c'est-à-dire en l'occurrence à la mesure des profits que l'on attend de leur action de dirigeant. On peut compter sur les uns et sur les autres pour inventer toutes les combinaisons nécessaires pour rétribuer, en toute légalité, les services des dirigeants dont ils souhaitent les services. On peut très bien supprimer les parachutes dorés de sortie, en augmentant les rémunérations d'embauche, les indemnités, les avantages de toutes sortes, ou de toute autre manière.

Depuis cette dernière prise de position de Sarkozy sur la question, l'actualité vient d'illustrer que, loi ou pas, les PDG trouvent toujours des

moyens de tourner les lois. Le Forgeard d'EADS, objet de l'indignation morale de Sarkozy, a toutes les chances de garder son joli magot de parachutage. Tout d'abord, parce que les lois ne sont pas rétroactives mais aussi parce que, le siège d'EADS étant basé à Amsterdam, ses copieuses indemnités lui seront versées. Elles sont assujetties au droit... néerlandais qui ne prévoit rien de restrictif en matière de parachutes de PDG. Cette décision de EADS avait d'ailleurs été acceptée par le gouvernement de l'époque, présidé par un certain Jospin.

Michel ROCCO

• Liban

## Une situation explosive

Encore une fois, la guerre civile semble près de se rallumer au Liban, suite à l'intervention de l'armée libanaise dimanche 20 mai contre le camp palestinien de Nahr El Bared, dans le nord du pays.

Officiellement, celle-ci cherchait à arrêter des membres du groupe islamiste Fatah Al Islam, accusés d'un attentat commis en février contre deux minibus dans la banlieue de Beyrouth. Mais devant la résistance de ce groupe, l'armée a tout simplement bombardé le camp palestinien où celui-ci était installé.

L'explication donnée est que, par accord avec les pays arabes et les autorités palestiniennes, l'armée libanaise ne peut entrer dans les camps de réfugiés. Elle a donc bombardé le camp. Moyennant quoi cette action, commencée en principe pour arrêter quelques suspects, s'est soldée provisoirement par la mort de 20 miliciens du groupe islamiste, de 32 soldats libanais, mais aussi de 27 civils, habitants du camp palestinien pris sous les bombardements et les fusillades. Entre temps, des bombes ont explosé à Beyrouth, l'une dans un quartier chrétien

et l'autre dans un quartier musulman.

L'affaire rappelle qu'aujourd'hui des centaines de milliers de réfugiés palestiniens sont toujours parqués au Liban, dans des camps où ils survivent difficilement des subsides de l'ONU, les lois libanaises leur interdisant l'exercice d'un grand nombre de métiers et donc d'avoir un revenu. Ils vivent là dans la précarité, dans ce qui est devenu des quartiers surpeuplés dépourvus des installations les plus élémentaires, sans perspective de sortir un jour de cette situation. Ils sont entourés du mépris de la plupart des forces politiques libanaises, quand ils ne sont pas tout simplement bombardés, par Israël ou même par l'armée libanaise comme on vient de le voir.

Que ce contexte permette de recruter facilement, dans les camps, des partisans de tel ou

tel groupe intégriste, ce n'est donc pas surprenant. En l'occurrence, le groupe islamiste mis en cause semble lié à la mouvance d'Al Qaeda et ne pas être formé que de Palestiniens. Les attentats qu'il organise semblent donc signer l'entrée de celle-ci sur la scène politique libanaise, déjà particulièrement tendue.

En effet, depuis des mois, la situation politique est bloquée par l'affrontement entre le Hezbollah, sorti renforcé de la guerre de l'été 2006 avec Israël, et les dirigeants en place du regroupement dit « du 14 mars », alliés privilégiés des puissances occidentales, à commencer par les États-Unis et la France. Le chef du gouvernement Fouad Siniora, avec ses alliés Saad Hariri et Walid Joumblatt et les dirigeants occidentaux, accusent régulièrement la Syrie d'être responsable de tous les maux du pays, et leurs opposants d'être manipulés par celle-ci.

Ils n'ont donc pas manqué de le faire encore cette fois-ci,

attribuant aux dirigeants de Damas une manipulation du groupe islamiste. Elle viserait à faire diversion au moment où le Conseil de sécurité de l'ONU veut mettre en place un Tribunal International pour juger les responsables du meurtre de Rafik Hariri, assassiné en février 2005, qu'ils recherchent parmi les proches du régime syrien.

Voilà qui tend au moins à montrer que, si ingérences étrangères il y a, elles ne viennent pas seulement de la Syrie voisine – qui n'a d'ailleurs été séparée du Liban que par les divisions coloniales introduites par l'impérialisme français. Elles viennent aussi des puissances occidentales, notamment de la France qui continue à considérer son ex-colonie comme son terrain privilégié, et à entretenir des relations étroites avec les clans libanais de financiers à la Hariri... au point

que ceux-ci prêtent leur apparemment à Chirac quand il quitte l'Élysée !

Ce sont justement toutes ces manœuvres de division, ponctuées d'interventions militaires successives, qui ont abouti à faire non seulement du Liban, mais de l'ensemble du Moyen-Orient, un champ de conflits de plus en plus inextricables, au point qu'après l'Irak, c'est le Liban qui semble de nouveau au bord de la guerre civile.

Comme première condition pour que les choses se résolvent un jour, la meilleure chose qu'auraient à faire les dirigeants occidentaux, et notamment français, serait bien de cesser leurs manœuvres, leurs pressions et notamment leur soutien au clan d'affairistes qui continue de s'imposer à la tête du Liban.

André FRY

• Gaza

## L'impasse de la politique israélienne

Au cours de la nuit de dimanche à lundi 21 mai, l'armée israélienne a mené une nouvelle série de raids aériens (plus de dix) visant aussi bien le nord de la bande Gaza que le sud, causant plus de dix morts et plusieurs dizaines de blessés parmi la population civile. Du 16 au 21 mai, trente et un Palestiniens ont été tués par l'aviation israélienne.

Le Premier ministre israélien, Ehoud Olmert, a menacé les responsables politiques du Hamas, le mouvement islamiste palestinien, et a été relayé par le ministre des Infrastructures Benyamin Ben Eliezer. « Je ne fais aucune différence entre les auteurs des attaques et les donneurs d'ordre. Nous les avons tous dans notre ligne de mire » a déclaré ce dernier. Les menaces se sont adressées également au chef du bureau politique du Hamas, qui vit en exil à Damas et qui a déjà été la cible d'une tentative d'assassinat en 1997, et même au Premier ministre palestinien, Ismaël Haniyeh. Israël a par ailleurs bouclé totalement les territoires palestiniens de Cisjordanie et de Gaza à partir du lundi 21 mai à minuit.

Ehoud Olmert justifie cette intensification de la répression à l'encontre des Palestiniens par la nécessité de défendre la population israélienne, qui vit à la frontière de la bande de Gaza, contre les tirs de roquettes palestiniens.

Ces tirs palestiniens ont fait un mort, une femme tuée à Sdérrot, une ville proche de la frontière avec la bande de Gaza. Mais si ces tirs contre la population civile sont condamnables, ils ne le sont pas moins quand ils proviennent d'Israël et touchent la population palestinienne. Or, des milliers de civils palestiniens ont été tués depuis des années par l'armée israélienne toujours « en représaille » au fait qu'ils n'acceptaient pas l'occupation du territoire palestinien par Israël.

Si la population israélienne est contrainte de vivre en état de guerre permanente, si elle se sent constamment menacée, enfermée dans un pays devenu un camp retranché, c'est à cause de la politique que ses dirigeants mènent depuis des dizaines d'années, en déniaient les droits élémentaires de la population palestinienne.

Même depuis son retrait de Gaza à l'été 2005, l'armée israélienne n'a jamais cessé d'y inter-

venir : incursions répétées, toujours sous le prétexte d'empêcher les tirs de roquettes, assassinats de responsables de groupes armés palestiniens ou opérations militaires d'ampleur, comme en juin dernier pour tenter de récupérer un soldat prisonnier.

Enfin, à la suite de la victoire électorale du Hamas, en janvier 2006, Gaza a été soumis à un blocus économique et financier quasi total, entraînant des conséquences dramatiques pour la population, et augmentant la tension au point d'y créer une véritable situation de guerre civile. « Quel pays pourrait accepter de vivre ainsi sous la menace ? » ont demandé les dirigeants israéliens à propos des tirs palestiniens contre Israël. Mais quel pays pourrait accepter, comme Gaza et la Cisjordanie, de vivre ainsi depuis des années sous la botte de l'armée israélienne ?

Contre Gaza, comme contre le Liban, la seule politique du gouvernement israélien est une fuite en avant dans la répression, tout cela dans le silence complice des grandes puissances qui partagent ainsi avec lui la responsabilité de cette impasse sanglante.

Aline RETESSE

• Maroc

## Liberté pour les militants emprisonnés !

Dans plusieurs villes du Maroc, les manifestations du 1<sup>er</sup> mai ont donné lieu à des dizaines d'arrestations, à la suite desquelles sept militants membres d'organisations syndicales, comme l'Union des Travailleurs Marocains (UMT), ou de défense des droits de l'Homme, sont encore en prison.

Deux d'entre eux, parmi ceux qui ont été arrêtés à Agadir après leur participation à la manifestation, affirment avoir été contraints sous la torture et la menace de viol de signer un procès-verbal de police. À la suite de quoi ils ont été inculpés et jugés pour « atteinte aux valeurs sacrées du Royaume ». C'est sous ce chef d'accusation, qu'ils rejettent évidemment, que, le 10 mai, le tribunal de Première instance d'Agadir les a condamnés à deux ans de prison ferme et 10 000 dirhams d'amende (900 euros).

À Biougra, dans la région d'Agadir, une réunion de solidarité avec les détenus a été organisée pour protester contre les arrestations et le maintien en détention des militants. Choqués par la lourdeur des peines infligées, des intervenants ont mis en parallèle les déclarations du pouvoir sur les droits dans le « Nouveau Maroc » et l'attitude répressive des autorités



La réunion de solidarité avec les détenus.

policieres et judiciaires. La condamnation d'un des militants, ouvrier agricole syndicaliste de la région de la Souss, n'est sans doute pas sans rapport avec le soutien des autorités locales aux propriétaires des terres et aux sociétés d'État qui y prospèrent, ainsi que les capitalistes français importateurs d'agrumes, grâce à l'exploitation des paysans pauvres et ouvriers agricoles.

On ne peut qu'être indigné par ces arrestations et les peines infligées et exiger, avec tous ceux qui protestent au Maroc, la libération des manifestants et militants emprisonnés.

Viviane LAFONT

## • Scrutin majoritaire ou proportionnel ?

# Un système inique et biaisé

Le mode d'élection des 577 députés de l'Assemblée nationale en France est parmi les moins démocratiques. Le scrutin majoritaire uninominal à deux tours élimine en effet dès le premier tour tout candidat qui n'aurait pas recueilli 12,5 % des inscrits, donc un plus fort pourcentage des exprimés – près de 18 % si 30 % des électeurs s'abstiennent, par exemple. Un candidat peut être élu dès le premier tour s'il a obtenu plus de 50 % des suffrages exprimés et au moins un quart des inscrits. Au second, est élu celui qui recueille le plus de suffrages, à la majorité relative. Si plus de deux candidats franchissent la « barre » du premier tour, des désistements peuvent intervenir et ramener le choix des électeurs à deux candidats.

Ce système pourrait, poussé à l'absurde, n'amener à siéger dans les 577 circonscriptions que les candidats d'un seul parti, l'UMP par exemple, qu'ils soient élus dès le premier tour avec à peine plus de la moitié des suffrages exprimés ou que, grâce aux désistements en leur faveur, ils se trouvent en tête au deuxième tour dans toutes les circonscriptions. Et dans ce cas, les électeurs des candidats de l'opposition, même presque aussi nombreux que les électeurs des candidats majoritaires, pourraient n'avoir aucun élu, et cette situation durerait le temps d'une législature, cinq ans.

Même si les résultats des scrutins sont dans la réalité moins caricaturaux, l'exemple des élections de juin 2002 est parlant : avec 34 % des voix au premier tour, le parti chiracien a obtenu près de 60 % des

sièges, soit 351 sur 577. S'ajoutaient à cette large majorité quelques dizaines d'autres élus de droite, comme les 26 députés UDF, qui renforçaient encore la domination des élus de droite à l'Assemblée.

Pour justifier ce mode de scrutin, ses partisans évoquent la nécessité d'obtenir une majorité à l'Assemblée, ce qu'il favorise effectivement, mais ne garantit nullement. En revanche il s'oppose à toute représentation réelle du corps électoral. Mais il s'intègre très bien dans un système constitutionnel qui vise à faire de l'Assemblée nationale une simple chambre d'enregistrement, surtout depuis que l'inversion du calendrier électoral a pratiquement écarté tout risque de cohabitation entre un président d'une couleur et une majorité parlementaire d'une autre.



Un bureau de vote du 20<sup>e</sup> arrondissement lors du scrutin de 1997.

Le système majoritaire en écarte totalement les courants les plus minoritaires, ne permet aucune représentation des fractions de l'électorat qui ne se reconnaissent ni dans les candidats de la droite ni dans ceux de la gauche gouvernementale.

Ce mode de scrutin est même parvenu, en juin 2002, à écarter de l'Assemblée un courant malheureusement représentatif au point d'avoir été présent au second tour de la présidentielle, celui des électeurs du

Front National, ce en quoi seuls des analystes à la vue courte ont pu voir une « victoire de la démocratie ».

Le seul mode de scrutin qui permettrait une représentation fidèle du corps électoral – ce qui ne signifie pas de l'ensemble des travailleurs – serait un système proportionnel à l'échelle nationale, qui seul réduirait à néant les découpages de circonscriptions qui calibrent à l'électeur près un secteur pour un candidat, en noyant par exemple les quartiers ouvriers d'une ville dans les campagnes voisines. Une proportionnelle intégrale réduirait également les distorsions qui se produisent entre un député élu pour 70 000 inscrits, pour certains partis, et un pour 180 000 pour d'autres. Elle n'avantagerait pas les

départements ruraux par rapport aux départements fortement urbanisés.

Comme la proportionnelle était une vieille revendication de la gauche, en juin 1986, pendant le premier mandat de Mitterrand, les députés, exceptionnellement, avaient été désignés selon un scrutin proportionnel de liste, bien que limité à l'échelle départementale, de façon à éliminer quand même les courants minoritaires. La droite, ayant lors de ce scrutin acquis une majorité à la Chambre, s'empressa néanmoins de ramener le scrutin majoritaire, ce que les Chambres de gauche élues après 1988 et 1997 ne tentèrent pas de remettre en cause.

Viviane LAFONT

## • Le calendrier électoral

### Plus gaulliste que le PS, tu meurs !

« On a un pouvoir qui veut écraser, qui veut dominer, qui veut avoir tous les leviers de commande, il y a péril et il y a urgence », se plaint le dirigeant du PS, François Hollande, qui s'inquiète sur les conséquences possibles de la dynamique présidentielle sur le résultat des élections législatives. Le résultat de celles-ci peut en effet faire entrer au Parlement une majorité de droite plus imposante que la majorité sortante, ce qui renforcerait encore le pouvoir de Sarkozy.

C'est effectivement ce qui s'est produit pendant toute la V<sup>e</sup> République à chaque fois que les élections législatives ont suivi immédiatement la présidentielle. Cela s'est produit en 1981 et en 1988, après les deux élections qui ont vu la victoire de Mitterrand, où les élections législatives suivantes se sont terminées au profit du Parti Socialiste.

Mais si ses dirigeants du PS se retrouvent ainsi pris dans les mâchoires d'un mécanisme majoritaire, ils doivent s'en prendre en grande partie à eux-mêmes.

En effet, c'est une réforme constitutionnelle élaborée en commun par Chirac et son Premier ministre Jospin qui a

ramené le mandat présidentiel à cinq ans, c'est-à-dire la même durée que le mandat des députés. Auparavant, le mandat présidentiel durait sept ans, il y avait donc fréquemment des élections législatives en cours de mandat, qui pouvaient se transformer en vote sanction pour le président. S'ajoutant à la dissolution de la Chambre des députés par Chirac en 1997, cela a fait qu'à partir de 2002 les élections législatives et la présidentielle ont eu lieu la même année.

À cela s'est ajoutée encore une inversion du calendrier électoral. Si celui-ci n'avait pas été modifié, les élections législatives auraient précédé l'élec-

tion présidentielle. Mais le PS, pourtant opposant autrefois à la Constitution gaulliste de 1958 et à son caractère présidentiel, a fait en sorte que les élections législatives aient lieu après la présidentielle. Jospin proposa lui-même cette inversion. La droite eut ainsi l'occasion d'ironiser sur un PS manifestant un esprit gaulliste. Il est vrai que Jospin espérait l'emporter à la présidentielle de 2002 et bénéficier à son tour du mécanisme majoritaire.

En attendant, tant qu'une éventuelle dissolution du Parlement ou la mort d'un président ne bouleversera pas ce calendrier, l'élection présidentielle va précéder les législatives, renforçant le caractère présidentiel du régime, avec les conséquences qu'on a vues en 2002 et qu'on pourrait bien revoir en 2007. Mais le PS sait se montrer responsable vis-à-vis des institutions de la bourgeoisie, quitte à en payer le prix.

Jacques FONTENOY

## • Les députés suppléants

### Faibles de constitution

Depuis 1958, la loi l'exige, chaque candidat à la députation doit se doter d'un suppléant, en principe censé remplacer le député empêché pour cause de maladie, de décès et surtout de carrière ministérielle. Officiellement, il s'agissait de rendre incompatible un mandat de député et l'exercice du pouvoir gouvernemental, afin d'éviter le retour au « régime d'Assemblée » de la Quatrième République, dans lequel la course aux maroquins faisait valser les ministères. Le suppléant devenu député en titre était donc supposé siéger jusqu'à la fin de la législature.

Cette curieuse institution des « suppléants » fait donc que des personnalités connues, qui

sont d'ores et déjà ministres comme Fillon, Alliot-Marie, etc. ne se présentent aux prochaines élections législatives que pour faire élire, en fait, leur suppléant. Et que, dans l'autre sens, on peut parier que les suppléants en question seront priés de démissionner, provoquant ainsi une élection partielle, pour faire réélire leurs patrons si, sait-on jamais, ces derniers avaient le malheur de ne plus faire partie du gouvernement. C'est presque toujours ce qui se passe en pareille situation.

Comme quoi la possibilité de révoquer un élu existe... au moins quand il s'agit de recaser un ex-ministre.

Paul GALOIS